ISSN 0024-7650
L 15290 - 2498 - F: 1,20 €

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2498
17 juin 2016
1,20 € • DOM: 1,80 €

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte ouvrière

Le journal d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Après la manifestation du 14 juin

La lutte continue !

Contre la loi travail
La mobilisation dans les entreprises
pages 3 à 5

Retraite, chômage
Nouvelles attaques
page 6

Euro et chauvinisme
Des paroles aux actes
page 12

Après le succès du 14 juin, la lutte continue

Gouvernement, patronat et médias ne décolèrent pas. Ils ont déversé des monceaux de calomnies. Ils ont fait un chantage grossier à la solidarité avec les victimes des inondations. Ils ont utilisé l'Euro de football pour exiger la fin des grèves. Cela n'a pas empêché les manifestations du 14 juin d'être un grand succès, tandis que la grève à la SNCF se poursuivait, que les éboueurs tenaient bon et que les pilotes d'Air France mettaient à exécution leur menace de grève.

Les travailleurs ont raison. Le gouvernement et le patronat observent-ils une trêve dans leur offensive contre eux ? Evidemment non. Alors, pourquoi les travailleurs le feraient-ils ?

On nous rebat les oreilles avec l'image de la France et la fête qu'est supposé être l'Euro de football. La ficelle est grosse. On peut être supporteur de foot, on peut même être sinistré, et ne pas accepter la démolition du Code du travail !

Les droits des travailleurs ne valent-ils rien ? L'Euro dure un mois, mais c'est pendant des années que nous subirons les effets de cette loi, si elle est adoptée. Il y en a assez de ce chantage qui vise toujours à ce que les travailleurs se taisent et subissent.

Les travailleurs font des sacrifices depuis des années, ils doivent être toujours plus flexibles, travailler toujours plus, se mettre en quatre, se dévouer toujours et encore. Tout cela, pour quoi ? Pour que les actionnaires et les PDG s'en mettent plein les poches.

Hollande et Valls portent l'entière responsabilité de ce qui se passe. Ils accusent les opposants à la loi El Khomri d'être jusqu'au-boutistes, minoritaires, irresponsables. Mais qui est minoritaire dans cette affaire ? Qui s'obstine à imposer un projet de loi massivement rejeté par la population et la quasi-totalité des travailleurs ? Quant à l'irresponsabilité, elle consiste à faire reculer la condition ouvrière des années en arrière !

Le gouvernement prétend avoir levé les incompréhensions en faisant, comme il dit, de la pédagogie. Aucun travailleur n'est dupe. Si le patronat peut, par accord d'entreprise, déroger aux droits inscrits dans les conventions collectives, les reculs des conditions de travail se multiplieront. S'il peut licencier plus facilement, il y aura plus de licenciements et plus de précarité.

Les suppressions d'emplois, les reculs sur les conditions de travail et les salaires sont la réalité vécue par des millions de salariés. Des cheminots jusqu'aux pilotes d'avion en passant par les ouvriers de Peugeot ou de Michelin, cette offensive prend exactement la même forme : celle de plans de compétitivité où il faut travailler plus avec plus de flexibilité et moins de compensations salariales, quand il ne s'agit pas de diminuer les salaires comme à Air France.

Il ne faut plus se taire et il faut continuer de dénoncer cette énième attaque gouvernementale, comme nous le faisons depuis trois mois. Les manifestations du 14 juin ont été l'occasion de démontrer le rejet massif de la loi El Khomri. Tant que la contestation continue, rien n'est joué.

Mais l'enjeu de cette mobilisation dépasse le seul avenir de cette loi. La contestation recouvre un ras-le-bol plus global, une colère plus large contre l'offensive générale du patronat et le recul de l'ensemble de la société. En témoignent la variété des secteurs qui se sont lancés dans la mobilisation : les jeunes, les salariés du public et du privé, ceux des grandes entreprises et des PME.

Elle montre la volonté d'une fraction des travailleurs d'inverser le rapport de force avec le patronat. Il ne s'agit encore que d'une minorité. Mais, dans toutes les entreprises à l'échelle du pays, des travailleurs s'organisent, débrayent, font grève et manifestent. Partout, des travailleurs ne veulent plus se taire. Eh bien, il faut continuer dans cette voie, car c'est la seule qui permettra aux travailleurs de se faire respecter !

C'est le plus important pour l'avenir. Car les travailleurs n'en ont pas fini avec les attaques patronales et, s'ils prennent l'habitude de résister, les choses se passeront bien différemment.

Le gouvernement et le patronat parient sur l'usure du mouvement. Certains ont déjà fait huit, dix, vingt jours de grève, beaucoup de cheminots ou de raffineurs ont déjà sacrifié un mois de salaire dans la grève.

Alors oui, c'est une lutte de longue haleine. Mais le monde du travail a des ressources, il a des forces en réserve. Montrons au patronat et à ses sbires politiques que nous dénonçons leur offensive comme au premier jour. Montrons-leur que notre colère est intacte et que nous n'acceptons pas que la loi soit faite par le patronat !

Au sommaire

LOI TRAVAIL

La grève à la SNCF 4 et 5

Décret-socle, convention collective et accord d'entreprise 5

RATP, la grève du 10 juin 5

SNCF et ECA 5

LEUR SOCIÉTÉ

Le gel des pensions se poursuit 6

Assurance-chômage, le patronat refuse de payer la note 6

Intermittents du spectacle 6

Austérité à la sauce aigre-verte à Grenoble 7

Logement à Clichy-sous-Bois 7

Collège Surcouf Saint-Malo 11

Surveillants de Seine-Saint-Denis 11

Activités périscolaires 11

Musée de l'histoire de l'immigration 11

Sport, faut pas se « foot » de nous 12

Médecins du monde, une campagne censurée 12

Salon de l'armement 12

Évasion fiscale 16

Fil rouge 16

DANS LE MONDE

États-Unis, un acte horrible et ceux qui l'exploitent 8

État de guerre permanent en Israël 8

Coupe du monde au Qatar 8

Brésil, corruption, sans fin ! 9

Capitaux, nouvel accès de fièvre 9

Rachat record de Microsoft 9

Mali, l'intervention française continue 16

Des milliards pour l'armée 16

IL Y A 40 ANS

Juin 1976, en Afrique du Sud, de la révolte de Soweto à la fin de l'apartheid 10

ENTREPRISES

AXA, nouvel état-major 13

CFDT, Berger supplétif du gouvernement 13

Des échos du mouvement contre la loi travail 13

Lu – Cestas 14

CEIP de Rosières 14

France Tabac – Sarlat 14

Total Carling 15

La condamnation inique d'un manifestant à Lille 15

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

14 juin : une journée de mobilisation ouvrière

La journée nationale de grèves et de manifestations du mardi 14 juin contre la loi El Khomri a été un succès. La manifestation parisienne a rassemblé sans doute une centaine de milliers de participants.

À 17 heures, quatre heures après le rendez-vous de départ, tous n'avaient pas encore quitté la place d'Italie. C'est seulement vers 20 heures que les derniers sont arrivés aux Invalides. Et si les médias ont insisté sur les affrontements de casseurs avec les CRS, c'était en fait peu de choses, dans ce défilé massif.

Environ 600 cars avaient été affrétés de toute la France pour amener les manifestants, souvent partis aux aurores. Des départements aussi éloignés de Paris que les Alpes-de-Haute-Provence, les Landes ou le Finistère avaient également affrété les leurs.

Les régions les plus ouvrières du pays étaient particulièrement bien représentées. 120 cars sont ainsi venus du Nord-Pas-de-Calais. Depuis la Seine-Maritime, 80 cars étaient affrétés, et 800 dockers venaient par ailleurs en train, soit au total plus de 5 000 manifestants. Dans ce département, il s'agissait principalement de travailleurs des industries de la vallée de la Seine : dockers, salariés des raffineries, de la pétrochimie et de l'automobile. Mais les travailleurs de petites entreprises, ou de secteurs moins traditionnellement mobilisés étaient également présents, comme par exemple les hypermarchés Carrefour de Tourville-la-Rivière et de Barentin ou l'usine Prysmian Câbles et Systèmes d'Amfreville-la-Mivoie... Parmi les 800 manifestants venus de Nantes, on comptait non seulement des salariés d'Airbus, mais aussi d'entreprises comme Waterman (stylos), Tipiak, Lu et BN (agroalimentaire), ou encore Airlux (électroménager).

Dans les cortèges, on remarquait également des travailleurs de l'usine Haribo d'Uzès (Gard), du syndicat CGT de l'entreprise de boucherie Bigard, de l'usine Valeo de l'Isle d'Abeau (Isère) ou de l'usine d'aluminium Trimet à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), de la CGT des Marins du Grand Ouest, et tant d'autres. On croisait des travailleurs du nucléaire, du nettoyage, de la sidérurgie, de Pôle emploi et de nombreux autres secteurs.

Cinq cars venaient par exemple de Vendée, ainsi qu'un train spécial des Alpes-Maritimes. En outre, 50 manifestations différentes avaient lieu dans différentes villes, en particulier les plus éloignées de Paris. À Lyon, Marseille ou Toulouse, les manifestations ont rassemblé plusieurs milliers de personnes. Des défilés étaient également organisés dans de plus petites villes, comme Belfort (350 manifestants, en plus des 180 montés à Paris), ou dans des départements plus ruraux : en Drôme-Ardèche, une manifestation à Valence a regroupé 5 000 personnes selon les syndicats.

Cette journée de manifestation a constitué une mobilisation réussie de la classe ouvrière, encourageante pour tous ceux qui y ont participé. Elle montre qu'après plus de trois mois de mobilisation, la colère ne faiblit pas. Au contraire : toutes les opérations de déminage, d'enfumage, de chantage du gouvernement ont échoué. Tous les cortèges portaient cette revendication simple : retrait de la loi travail !

Michel Bondelet

Sénat : surenchère contre les travailleurs

Depuis le 13 juin, la loi travail est en discussion au Sénat. Les votes des sénateurs, qui appartiennent en majorité à l'opposition de droite, n'auront pas d'effet direct sur la rédaction finale de la loi, car ce sont les députés qui auront le dernier mot, qu'elle soit adoptée directement par eux ou imposée par un nouveau recours à l'article 49-3.

Dans le projet de loi tel qu'il a été remanié par la commission des affaires sociales du Sénat, il n'y a bien sûr aucune atteinte au fond antiouvrier de la loi présentée par le gouvernement. En particulier il n'a rien à redire à ce que les accords d'entreprise priment sur les accords de branche. Mais sur certains points, le projet sénatorial revient à la première version présentée par le gouvernement, modifiée par des amendements des députés. Par exemple le Sénat voudrait réintroduire le plafonnement des indemnités accordées par les Prud-hommes en cas de licenciement abusif, de même que la possibilité pour une multinationale d'imposer des licenciements économiques en prétextant des difficultés à l'échelle nationale.

Le texte du Sénat ajoute aussi quelques fioritures de son cru : un référendum d'entreprise hors accord d'un quelconque syndicat, même minoritaire ; l'augmentation de 11 à 20 salariés du seuil pour avoir des délégués du personnel, et de 50 à 100 pour avoir un comité d'entreprise ; la suppression du minimum de 24 heures hebdomadaires pour les contrats à temps partiel ; le passage de 35 à 39 heures pour la durée de référence du temps de travail ; l'apprentissage dès 14 ans, etc.

Cela fait partie de la propagande de la droite, en direction de son électorat, pour montrer qu'elle peut être encore plus antiouvrière que l'actuel gouvernement. Mais c'est aussi rendre service à celui-ci en confortant l'orientation générale de la loi travail, et en lui permettant de déclarer qu'il faut accepter cette loi car la droite pourrait faire encore pire.

Vincent Gelas

AGENDA

Fêtes de Lutte ouvrière

Marseille

Dimanche 19 juin
à partir de 11 h
Parc de Valabre
Gardanne
À 16 h :
allocution de
Nathalie Arthaud

Mulhouse

Dimanche 26 juin
à partir de 11 h 30
Lerchenberg,
11, rue du Cercle,
Mulhouse-Dornach
À 15 h : allocution de
Nathalie Arthaud

Lisez la revue **Lutte de classe**

Revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 176 - juin 2016

- **Le mouvement pour le retrait de la loi travail : un second souffle**
- **Le référendum sur l'appartenance de la Grande-Bretagne à l'UE : un faux choix pour la classe ouvrière**
- **L'accord États-Unis-Iran et les calculs de l'impérialisme**
- **La situation politique et sociale aux États-Unis**
- **Le mouvement ouvrier français face au nationalisme**
- **De Wendel, des maîtres de forges au parasitisme financier**

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,70 euro

La grève SNCF à un tournant

Le 14 juin, journée nationale contre la loi travail, la grève reconductible à la SNCF en était à son quatorzième jour.

Pendant toute la semaine, le gouvernement, la direction SNCF et les journalistes à leur solde ont fait feu de tout bois pour dénigrer les grévistes, Hollande menaçant même les grévistes de réquisition. Cette mesure a été utilisée pour la dernière fois contre les cheminots en 1953… sans aucun résultat. La direction de la SNCF n'a en fait trouvé que les cadres pour conduire les trains qui desservaient le stade de France. Sur ces lignes les cheminots, nullement intimidés, étaient en grève à plus de 90%.

Depuis un certain temps déjà, le gouvernement, la direction SNCF et les journalistes à leurs ordres martèlent que les cheminots ont obtenu satisfaction sur l'accord d'entreprise, et n'ont donc plus de raisons de rester en grève. Ce recul n'en est pas un et il ne satisfait pas les grévistes qui, dans les assemblées, se sont exprimés pour rejeter l'ensemble des accords qu'on veut leur imposer.

Pour autant, si des secteurs restaient majoritairement en grève, comme chez les roulants, la grève devenait de plus en plus minoritaire ailleurs et de nombreuses assemblées s'interrogeaient sur l'avenir du mouvement : d'une part, à cause de la position des directions de la CGT qui, dans plusieurs secteurs, ont poussé à voter la suspension de la grève, et d'autre part à cause de la signature ou non de l'accord d'entreprise.

Cet accord étant dénoncé dans toutes les assemblées, la fédération CGT a fini par dire qu'elle ne le signerait pas, mais a maintenu le suspense jusqu'au 14 juin, faisant tenir à ses militants un même discours: cet accord n'est pas bon mais, si nous ne le signons pas, nous ne serons pas partie prenante des négociations à venir. Comme si remplacer la lutte par les négociations pouvait faire reculer la direction. La fédération Sud-Rail, tout en refusant elle aussi de signer cet accord, ne s'interdit pas de le faire à l'avenir : *«Il est aujourd'hui prématuré,* dit-elle, *de se poser la question de la signature.»* Mais elle ajoute dans la même déclaration que *«l'adhésion aux accords reste possible à tout moment».*

Au-delà de ces positions démobilisatrices, la principale interrogation des grévistes résidait dans la capacité d'extension du mouvement contre la loi travail, avec la réussite de la manifestation du 14 juin.

Christian Bernac

Paris gare d'Austerlitz

Chaque jour, l'assemblée interservices de la gare d'Austerlitz a rassemblé 60 à 70 grévistes, et a reconduit la grève quasiment à l'unanimité.

Mardi 7 juin, l'accord d'entreprise a été rejeté massivement, en particulier l'article 49, parfaite déclinaison de l'article 2 de la loi El Khomri, et perçu par les grévistes comme une véritable provocation. La CGT, plus nuancée, a considéré qu'il y avait des avancées dans l'accord mais, refusant les articles inacceptables, elle a appelé à reconduire la grève. Une motion a alors été proposée par des membres du comité de grève, appelant les directions syndicales à ne pas signer l'accord et, au cas où d'autres le signeraient, à le dénoncer. Elle a été votée par l'assemblée, la plupart des militants de la CGT votant contre la motion.

Cette motion exprimait donc non seulement le refus de cet accord scandaleux mais également la défiance d'un certain nombre de grévistes envers les directions syndicales. Les revendications du mouvement étaient réaffirmées: décret-socle et convention collective au niveau au moins de la réglementation actuelle, et retrait de la loi travail.

Le jour de l'ouverture de l'Euro, les chiffres de grévistes ont monté. L'assemblée a été animée par la présence et par les interventions combatives de militants d'Air France, d'Info'Com et de Goodyear, invités par la CGT, avec un chèque de 20 000 euros pour les grévistes.

La CGT et SUD se sont exprimés pour la réussite du 14 juin. Mais un certain nombre de cheminots s'inquiètent cependant de la suite, d'autant qu'à l'assemblée tenue avant la manifestation la CGT n'a pas appelé à reconduire la grève, au contraire de ce qu'ont voté la quasi-totalité des grévistes présents à l'assemblée.

Correspondant LO

LO

Paris gare Saint-Lazare

À Paris Saint-Lazare, les assemblées générales se sont réunies tous les jours, avec une participation allant jusqu'à 140 grévistes.

Les discussions ont porté sur les mensonges du gouvernement et des journalistes: s'il n'y avait que 8% de grévistes (chiffre avancé par la direction), comment expliquer qu'il y ait aussi peu de trains? Pourquoi critiquer le fait de faire grève pendant l'Euro, alors que le gouvernement ne se gêne pas, lui, pour maintenir ses attaques? La quasi-totalité des grévistes et des trois syndicats s'exprimant dans cette assemblée sont pour refuser de signer et veulent même dénoncer l'accord d'entreprise.

Parmi les actions décidées en assemblée, il y a eu les adresses aux usagers et les visites rendues à des entreprises voisines de la gare et, pour sa proximité avec les cheminots de Mantes-la-Jolie, la visite à l'usine PSA de Poissy, dans les Yvelines, où plusieurs dizaines de grévistes ont rencontré ces travailleurs de l'automobile.

Correspondant LO

Paris gare du Nord

Depuis lundi 6 juin, les assemblées de la gare du Nord à Paris ont regroupé 50 à 100 grévistes. La plus importante a été celle du mercredi 8 juin, qui a été suivie par une manifestation dans la gare pour l'arrivée du train de l'Euro. Les grévistes de la gare de l'Est s'y sont joints et c'est lors d'un joyeux et bruyant rassemblement qu'a été accueilli ce train, ce qui a quelque peu perturbé leur fête.

Autre temps fort de la semaine, le jeudi 9 juin a eu lieu la manifestation des gares parisiennes, où les participants ont apprécié que les banderoles des gares et les drapeaux syndicaux se mélangent dans un seul cortège.

Pour le premier jour de l'Euro de foot, ceux qui n'étaient pas dans le mouvement étaient appelés à se mettre en grève. L'appel a été entendu puisqu'il n'était pas facile de trouver un agent titulaire en gare. C'est l'encadrement venu d'un peu partout qui, entre les trains supprimés et la foule qui venait pour le premier match, a dû faire le travail.

L'ensemble des syndicats continuait d'appeler à la poursuite de la grève, même si l'on commence à percevoir des nuances dans certains discours, en particulier concernant la signature de l'accord d'entreprise.

Correspondant LO

Paris gare de Lyon

Sur le secteur Paris Sud-Est, l'assemblée interservices de la gare de Lyon réunit de 100 à 200 cheminots, selon que des grévistes d'autres secteurs s'y retrouvent. Agents de conduite, commerciaux, ouvriers des ateliers se sont tous les jours prononcés pour la reconduction de la grève.

Mais, le lundi 13 juin, le ton était tout autre de la part des représentants de Sud puis de la CGT. Tout en dénonçant la propagande antigréviste du gouvernement et en rappelant que la grève était suivie dans bien des secteurs de Paris Sud-Est, ils ont parlé de la grève au passé. Ils ont expliqué que les cheminots pouvaient être fiers de la grève qu'ils avaient menée; grève de treize jours, plus longue que celle de 2014. Après avoir fait allusion à des secteurs qui auraient repris, le représentant de Sud a insisté sur le fait que c'est à Paris Sud-Est que les assemblées ont réuni le plus de monde, que les grévistes ont été les plus déterminés, bien plus qu'ailleurs, disait-il.

Sud et CGT ont néanmoins appelé à manifester le plus nombreux possible le mardi 14 et à reconduire la grève jusqu'au mercredi et, s'ils ont proposé de tenir une assemblée le lendemain, c'était sans conviction.

Sud, CGT et UNSA se sont enfin félicités d'avoir maintenu l'unité syndicale. Parmi les quelques interventions qui ont suivi, un cheminot de Villeneuve replaçait la grève au présent et rapportait qu'à leur assemblée du matin la grève avait été reconduite à la quasi-unanimité.

Correspondant LO

Paris gare de l'Est

À la gare de l'Est, le nombre de grévistes, un peu plus d'une centaine, ne faiblit pas et comme chaque matin la grève a été reconduite mardi 14 juin à l'assemblée interservices.

Mardi 7 juin, à l'initiative du comité de mobilisation, une trentaine de cheminots sont allés à la rencontre des ouvriers de l'aéroport de Roissy, appelés par leurs syndicats à une journée de grève contre la loi travail. Très fraternelle, la rencontre a montré que les travailleurs refusent la loi El Khomri, quel que soit leur secteur d'activité. Le lendemain, ceux du secteur Est se sont retrouvés avec d'autres grévistes en gare du Nord pour se faire entendre à l'arrivée du train de l'Euro.

Lors des distributions de tracts aux usagers, les grévistes ont pu mesurer qu'ils ont toujours leur soutien. Certains les encouragent même en leur disant de tenir bon. La grande majorité des voyageurs, salariés eux-mêmes, comprennent que la lutte des cheminots est juste. C'est un signe encourageant pour tous ceux qui font grève.

Correspondant LO

Dans la région de Lyon

En région lyonnaise, depuis le mercredi 8 juin, la grève des cheminots est restée très suivie. Sur l'ensemble des sites, des centaines de grévistes se sont réunis chaque jour, et c'est à une écrasante majorité que les assemblées générales ont reconduit la grève jusqu'au lundi 13 juin.

Les cheminots en lutte ne sont pas restés inactifs. Des dizaines d'entre eux se sont adressés par tract aux usagers. Les nombreuses discussions et les marques de sympathie ont montré que la propagande du patronat et du gouvernement pour dresser la population contre les grévistes était vaine.

Depuis l'annonce par la CGT de son projet de consulter tous les syndiqués, y compris ceux qui n'ont pas fait grève, pour savoir si elle devait signer ou pas le projet d'accord d'entreprise, un certain flottement s'est exprimé. Mais, les grévistes rejetant largement ce projet, toutes les assemblées ont largement voté la reconduction de la grève jusqu'au lundi 13 juin. Ce jour-là, sur le site de la Mouche qui regroupe un technicentre et des conducteurs de TGV, les partisans de la reconduction se sont retrouvés en minorité, après les interventions de plusieurs responsables CGT soulignant l'érosion de la grève plus que la force encore vive du mouvement. Mais à Perrache, à la Part-Dieu ou à Sibelin les assemblées encore très fournies ont reconduit la grève à une grande majorité.

Les grévistes avaient prévu de manifester nombreux le mardi 14 juin. La réussite de cette journée pourrait redonner de l'allant au mouvement des cheminots et renforcer ceux qui ne veulent pas baisser les bras.

Correspondant LO

SNCF, ECR : même combat

Depuis le lundi 6 juin, des cheminots d'Euro cargo rail (ECR, filiale de la Deutsche Bahn) sont aussi en grève contre la convention collective que veulent imposer les patrons du transport ferroviaire. Eux travaillent déjà avec les conditions dégradées que la direction de la SNCF rêve de généraliser.

Quand il s'agit d'écrire des règlements pour exploiter davantage les travailleurs, les patrons de l'Union des transports publics se serrent les coudes et oublient la concurrence acharnée qu'ils se mènent pour se voler des marchés.

De leur côté, tous les travailleurs du ferroviaire, public ou privé, ont intérêt à se battre ensemble pour faire reculer ces patrons qui en veulent toujours plus.

Décret-socle, convention collective, accord d'entreprise : un imbroglio dirigé contre les cheminots

Jusqu'à présent, les 150 000 cheminots de la SNCF étaient soumis à une réglementation du travail, le RH0077, datant de 1999. La réforme ferroviaire, adoptée en 2014, a prévu la suppression de cette réglementation au 1er juillet 2016 et la négociation d'un prétendu « cadre social harmonisé » pour l'ensemble de la branche ferroviaire, en vue de l'ouverture à la concurrence de l'ensemble du transport voyageurs : 2020 pour les TGV, 2023 pour l'ensemble du trafic.

La logique aurait été d'étendre la réglementation actuelle, qui concerne 90 % des cheminots, à l'ensemble de la branche. Mais le but du gouvernement, de la direction SNCF et de l'ensemble du patronat du ferroviaire était de réaliser, au travers de cette réforme, un plan de compétitivité sur le dos de tous les cheminots, en allongeant la durée du travail, l'amplitude des journées et en instaurant une flexibilité des horaires.

Le gouvernement a dégainé le premier en publiant un décret-socle. Connu dès la mi-février, il a été publié au *Journal officiel* le 9 juin. Censé définir le minimum applicable dans la branche, il constitue une régression considérable par rapport à la réglementation actuelle. Il prévoit un allongement de la durée du travail pouvant atteindre 39 heures, la suppression de 11 à 22 jours de repos annuels, de 22 repos doubles, de 8 dimanches. Il prévoit des fins de service avant repos à 22 h et non à 19 h et des reprises à 2 h du matin plutôt que 6 h, l'allongement d'une demi-heure à une heure de la durée maximale de travail quotidienne. De plus, la programmation des journées de travail peut être modifiée jusqu'à une heure avant la prise de service.

Face à l'émoi provoqué par ce décret, la propagande de la direction a été de dire : Ne vous inquiétez pas, il s'agit du premier étage de la réglementation, il reste deux étages : une convention collective de tout le ferroviaire doit également être négociée, ainsi qu'un accord d'entreprise à l'échelle de la SNCF.

Or cette convention collective, censée être plus favorable que le décret-socle, vient d'être signée par la CFDT, l'UNSA et la CFTC. Sans surprise, elle reprend l'essentiel des dispositions du décret-socle et constitue un recul important par rapport à la réglementation actuelle.

Concernant l'accord d'entreprise SNCF, il est certain que la direction aurait tenté d'appliquer les mêmes dispositions scélérates s'il n'y avait pas eu la réaction et la mobilisation des cheminots. Cette mobilisation, qui pour les grévistes se confondait avec la lutte contre la loi travail, a fait dire au gouvernement qu'il lâchait du lest en reprenant l'essentiel de la réglementation actuelle, tout en ajoutant une flexibilité accrue.

Les cheminots n'auraient donc obtenu au mieux qu'un sursis, ce qui a suffi à la CFDT et à l'UNSA pour signer l'accord d'entreprise, en oubliant que les grévistes n'en veulent pas, du fait de l'existence d'un article qui annule tous les autres en prévoyant que les *« les roulements de service, tableaux de service et tableaux de roulement peuvent être modifiés au plan local »* à condition *« de respecter au minimum les dispositions de la convention collective nationale de la branche ferroviaire »* et d'avoir *« la majorité en nombre des organisations signataires du présent accord »*.

En clair, il suffira que l'UNSA et la CFDT, c'est-à-dire les collaborateurs officiels de la direction, signent, pour que le directeur de n'importe quel établissement de la SNCF puisse appliquer non pas la réglementation prévue par l'accord d'entreprise, mais celle de la convention collective du ferroviaire, bien plus défavorable. Il s'agit ni plus ni moins de l'application de loi El Khomri inversant la hiérarchie des normes à l'intérieur même de la SNCF.

En réalité, tout cheminot pourrait, en vertu de cet article, perdre dès maintenant ses repos, travailler bien davantage et voir sa vie quotidienne démolie.

Voilà pourquoi les assemblées de grévistes ont rejeté cet accord d'entreprise et exigé un décret-socle et une convention collective qui soient au niveau de la réglementation actuelle.

C. B.

LO

RATP : la grève du 10 juin

À la RATP, le chantage à l'Euro n'a pas eu l'effet espéré par le gouvernement. Une fraction non négligeable des travailleurs du métro a au contraire tenu à marquer le coup le jour de l'ouverture de la compétition, notamment sur la ligne 12 (Mairie d'Issy - Aubervilliers) où la grève a été suivie par 55 % des conducteurs.

Du fait de l'obligation légale de se déclarer en grève 48 heures à l'avance, la direction connaissait d'avance le nom des grévistes. Elle a utilisé toutes sortes de pressions, dont la menace de bloquer leur carrière, pour dissuader ceux-ci de maintenir leur déclaration.

Sur chaque terminus de la ligne 13 (Châtillon/Montrouge - Saint-Denis/Asnières), des cadres sont venus le jour de la grève, accompagnés d'huissiers de justice qui notaient sur leur petit calepin les moindres faits et gestes des grévistes.

La direction a imposé à des agents de maîtrise tout juste formés, qui avaient quitté la conduite depuis quelques mois, de revenir conduire des rames. Elle a aussi fait pression sur des conducteurs en formation pour la conduite du RER, afin qu'ils reviennent aussi sur les trains. Tous ont été ajoutés aux conducteurs de la réserve générale, répartis sur les lignes pour remplacer les grévistes et minimiser ainsi l'impact de la grève.

Le gouvernement et les médias ont eu beau déverser des tonnes d'insultes et de critiques à l'encontre de ceux-ci, cela n'a pas marché. Les grévistes en ont eu la preuve en allant manifester au niveau de la ligne 7 du tramway, dans le sud de Paris. Les passagers et, plus étonnant encore, certains policiers, leur ont fait part de leur sympathie.

Correspondant LO

Retraites : le gel des pensions va se poursuivre

La commission des comptes de la Sécurité sociale, sous le contrôle du gouvernement, vient de rendre son avis : les retraites versées par celle-ci ne seront pas revalorisées au 1er octobre prochain. Pour la troisième année consécutive, les plus de 13 millions de retraités du pays subiront donc le gel des pensions de retraites versées par la CNAV, la Caisse nationale d'assurance-vieillesse. La dernière revalorisation, de 1,3 %, remonte à 2013.

Dans le même temps les retraites complémentaires, autre partie de la pension de retraite des salariés du privé, ont subi le même sort et ont été bloquées depuis 2014. Et cela devrait durer, à la suite de l'accord que le patronat a fait valider sans difficulté en octobre 2015 par la CFDT et les quelques autres signataires habituels, où il est décrété que les revalorisations des pensions seront inférieures d'un point à l'inflation jusqu'en 2019. À cela s'ajoute, pour les salariés prenant leur retraite à 62 ans (l'âge légal de départ à la retraite aujourd'hui), une décote de 10 % de leur complémentaire.

Cette attaque contre les retraités et les futurs retraités est la continuation d'une offensive initiée il y a plus de vingt ans, tant par la droite que par la gauche, pour répondre aux vœux du patronat. Depuis 1993 et l'adoption de la réforme Balladur, les conditions de départ n'ont fait que se durcir et le montant des pensions n'a fait que baisser. À elle seule, la réforme Balladur, quand elle a eu tous ses effets, a entraîné une baisse de plus de 25 % du montant moyen des retraites. Cela est dû à l'allongement de la période de prise en compte pour le calcul de la retraite, passée aux 25 meilleures années au lieu de dix précédemment, et surtout à un nouveau mode de calcul pour l'actualisation des anciens salaires, sur la base de l'inflation et non plus de l'évolution des salaires réels. D'autres réformes ont suivi, d'abord celle de 2010 avec le passage de l'âge légal de départ à 62 ans, pour finir avec celles de Hollande qui ont allongé la durée de cotisation nécessaire pour avoir une retraite pleine. Jamais la gauche n'a remis en cause les reculs imposés par la droite, ni l'inverse.

On assiste donc depuis plusieurs années à un retournement de la situation précédente, marquée par l'amélioration du sort de ce qu'on appelait les vieux travailleurs. Le nombre de retraités vivant en dessous du seuil de pauvreté augmente maintenant constamment. La dégradation du sort des anciens travailleurs suit celle des travailleurs encore en activité et lui est directement liée. Seule une contre-offensive d'ensemble du monde du travail pourra y mettre fin.

Paul Sorel

Assurance-chômage : le patronat refuse de payer

Les négociations sur la convention de l'assurance-chômage, qui arrive à son terme à la fin du mois, ont montré toute l'arrogance du patronat. Sous prétexte de faire des économies et de trouver une solution au déficit de l'Unedic, il voudrait imposer de nouveaux reculs dans l'indemnisation des chômeurs, alors qu'il est le seul responsable du chômage.

Dès le début des rencontres en février entre le patronat, les confédérations syndicales et le gouvernement, les représentants du Medef ont affiché la couleur. Ils proposaient la baisse de la durée d'indemnisation des chômeurs, la dégressivité des allocations et le report à 59 ans de l'âge pour rentrer dans la catégorie des seniors donnant droit de percevoir trois ans d'indemnités. Qu'importent les dizaines de milliards de profits accumulés chaque année par les grandes entreprises, la dégradation accélérée des conditions de travail, ou même le fait que près de 60 % des sans-emploi n'ont droit à aucune indemnité. Pour le patronat, c'est aux travailleurs de tout payer.

Les syndicats réclamaient de leur côté, entre autres, la taxation des ruptures conventionnelles, le dernier moyen à la mode chez les patrons pour liquider les emplois à moindre frais, ou encore de surtaxer des contrats courts qui deviennent la norme dans bien des entreprises. Ils proposaient aussi de mettre fin au plafonnement des cotisations patronales. Mais, après le gouvernement qui a retiré de la loi travail l'article évoquant l'idée de taxer un peu plus les contrats précaires, c'est désormais le patronat qui a annoncé lundi 13 juin sa décision de refuser toute augmentation de cotisation.

L'absence d'accord qui se dessine entre le patronat et les syndicats pourrait signifier une reprise en main temporaire du régime de l'assurance-chômage par l'État. La ministre du Travail Myriam El Khomri et Hollande avaient multiplié en début d'année les déclarations préparant, au nom bien entendu de la lutte contre le chômage, des attaques contre les chômeurs. Mais, avec la contestation qui s'est développée depuis et les manifestations qui continuent contre la loi travail, le gouvernement pourrait préférer jouer la prudence et prolonger d'un an la convention actuelle. Rien de tel qu'une mobilisation des travailleurs pour contraindre un gouvernement à réfléchir !

Gilles Boti

Intermittents : fausses concessions patronales

Le 7 juin, certains intermittents du spectacle ont envahi le siège du Medef, ce qui a donné lieu à l'interpellation de l'un d'entre eux, resté en garde-à-vue pendant 48 heures. Et un rassemblement de soutien a réuni plusieurs centaines de personnes lors d'une conférence de presse devant le Palais de justice de Paris.

En effet, lorsque le 28 avril un accord avait été signé entre les organisations syndicales et le patronat du secteur, beaucoup de travailleurs intermittents avaient vu là, à juste titre, un recul sous la pression de leur mobilisation et aussi de celle, plus générale, de l'ensemble des salariés et de la jeunesse contre la loi travail. Mais il n'a pas fallu attendre longtemps pour voir qu'il n'en était rien.

L'accord signé annonçait entre autres que le patronat du secteur concédait une hausse de ses cotisations de 1 % et l'accès au statut d'intermittent à tous les travailleurs à partir de 507 heures travaillées par an, au lieu de dix mois précédemment. L'accord revenait sur le « système glissant » du mode de calcul de ces heures travaillées, mis en place en 2003, qui rendait encore plus difficile l'accès au statut d'intermittent.

Bon nombre de travailleurs du secteur cherchent à obtenir ce statut d'intermittent car il leur garantit un revenu stable. Mais c'est aussi une aubaine pour le patronat. En l'occurrence, ledit secteur est très large. Des grandes chaînes de télévision aux boîtes de nuit, en passant évidemment par tous les organisateurs de spectacles, le statut d'intermittent permet au final à bien des capitalistes d'avoir à débourser très peu pour les salaires. Ils embauchent des travailleurs pendant parfois des périodes très courtes, s'appuyant sur le fait que ceux-ci pourront vivre malgré tout grâce à leur revenu d'intermittent payé par l'assurance-chômage. Et si certains théâtres publics ont des budgets très serrés, ce n'est sûrement pas le cas de TF1, du groupe Lagardère ou encore de France télévision, qui utilisent largement l'embauche d'intermittents. Ce statut d'intermittent est en réalité un pis-aller pour des dizaines de milliers d'artistes mais aussi de techniciens et d'ouvriers du spectacle.

Quoi qu'il en soit, le peu que le patronat avait semblé concéder en avril a été remis en cause d'un claquement de doigts du Medef, qui a annoncé début juin qu'il refusait de valider l'augmentation de cotisation de 1 %. Suite à cela les intermittents se sont remobilisés.

L'accord du 28 avril a été un de ces reculs partiels concédés devant la mobilisation persistante contre la loi travail, pour tenter de diviser le front des travailleurs. Il faut obliger patronat et gouvernement à reculer vraiment, et sur toute la ligne.

Pierre Royan

COMPAGNIE JOLIE MÔME

Clichy-sous-Bois : la situation désastreuse du logement

Mercredi 8 juin, dans la cité du Chêne pointu à Clichy-sous-Bois en Seine-Saint-Denis, des morceaux de la façade d'un des bâtiments sont tombés, mettant à nu les briques du mur et créant un trou spectaculaire dans la façade en question.

Les pompiers ont conclu à une instabilité de l'ensemble de l'immeuble, dont tous les habitants ont dû être évacués en urgence.

L'accident survenait après une évacuation partielle qui avait déjà eu lieu quinze jours auparavant, lorsqu'une précédente fissure avait rendu nécessaire un premier arrêté de péril. Mais les 300 habitants des 96 logements concernés n'ont pu être relogés que de façon très précaire : la majeure partie d'entre eux se sont tout d'abord retrouvés dans le gymnase de la ville, avant d'être répartis dans des hébergements de secours, et ils ne savent toujours pas quand ils pourront rentrer chez eux. Dans la ville, de précieux gestes de solidarité sont organisés, mais aucune solution durable n'est pour l'instant prévue. Devant une situation qui se répète, incident après incident, l'indignation est largement partagée, à juste titre.

Dans ce groupe d'immeubles, que l'ancien maire de la ville qualifiait de bidonvilles verticaux, les charges atteignent parfois jusqu'à 1 500 euros par trimestre, alors que depuis des années l'entretien n'est pas assuré, notamment à cause de la pauvreté et du niveau d'endettement d'une grande partie des copropriétaires.

DR

La cité du Chêne pointu.

Les travaux de réhabilitation de cette cité ont pourtant été déclarés d'intérêt national en 2014, ce qui signifie que de l'argent public a été débloqué pour racheter à un prix dérisoire une partie des appartements. Ceux-ci ont été plus ou moins rénovés depuis, pendant que les anciens propriétaires-occupants sont ainsi devenus locataires de leur logement. D'autre part, les pouvoirs publics ont programmé la démolition d'ici cinq ans des immeubles les plus endommagés. Mais celui qui vient d'être évacué n'était pas promis à la destruction, ce qui signifie qu'il était considéré comme l'un des plus solides !

En fait, cette copropriété, comme bien d'autres, se dégrade depuis sa construction il y a plus de cinquante ans. Année après année, les incidents se succèdent, plus ou moins graves. Ainsi, le 13 mars 2014, un banal incendie survenu dans l'un des bâtiments avait nécessité l'intervention de véhicules de pompiers venus de toute la région parisienne, parce que la canalisation d'arrivée d'eau était hors service.

La situation des habitants du Chêne pointu n'est pas une exception. Les situations catastrophiques se multiplient pour tous les logements populaires, en cette période de crise. Pourtant, les moyens existeraient pour construire rapidement les millions de logements confortables qui seraient nécessaires pour changer le quotidien de tous les mal-logés. Mais, pour le gouvernement, ce n'est pas une priorité.

Correspondant LO

Ville de Grenoble : austérité à la sauce aigre-verte

À Grenoble, ville de 160 000 habitants gérée depuis deux ans par les écologistes et le Parti de gauche, le maire Éric Piolle vient d'annoncer un « plan de sauvegarde des services publics locaux » pour les années 2016-2018, censé sauver les finances de la ville.

Pour la période 2013-2017, la baisse des dotations de l'État, décidée par Hollande, se traduit par 17 millions de recettes en moins, sur un budget annuel de 340 millions d'euros, alors même que de nouvelles dépenses ont été occasionnées par la réforme des rythmes scolaires.

Depuis deux ans, le maire écologiste avait déjà choisi de répondre par ses propres mesures d'austérité en fermant des équipements municipaux, tout en faisant mine de dénoncer cette austérité imposée par l'État, dont son parti est aussi responsable puisqu'il siégeait alors au gouvernement.

Aujourd'hui, la municipalité s'apprête à supprimer de 150 à 170 postes par an, alors que dans tous les secteurs la charge de travail est déjà de plus en plus lourde, les départs à la retraite ou autres n'étant compensés qu'au compte-gouttes.

Parmi les mesures annoncées qui ont le plus choqué, il y a la fermeture de trois bibliothèques situées dans des quartiers populaires. Leurs lecteurs n'auront qu'à marcher un peu plus, répond en substance la mairie ! Il y a aussi la suppression d'un tiers des postes du service santé scolaire, au motif que la ville fait plus que d'autres en ce domaine. Cela se traduira, notamment pour les plus modestes, par moins de prévention et moins de prise en charge des problèmes médicaux et sociaux des écoliers. Des menaces planent aussi sur les Maisons des habitants, qui offrent des services de proximité.

Ainsi, sous prétexte de faire mieux avec moins et de repenser la ville, la municipalité répercute sur le dos de la population et des employés municipaux les économies réalisées par l'État pour le compte des grandes entreprises. C'est non seulement ne pas combattre l'austérité, c'est l'assumer. Des employés, des associations et des habitants ont commencé à exprimer leur mécontentement. En effet, le fait que cette politique soit appliquée par une municipalité de gauche ne la rend pas plus acceptable.

Correspondant LO

Notre camarade Jean-Pierre Dalmas

Notre camarade Jean-Pierre Dalmas nous a quittés le lundi 6 juin à Paris, à l'âge de 69 ans, après avoir lutté courageusement contre le cancer qui l'affaiblissait depuis plusieurs mois. Nous lui avons rendu hommage le 9 juin au cimetière du Père-Lachaise. Outre les camarades de Lutte ouvrière, de nombreux salariés, collègues et militants syndicaux du Crédit lyonnais, où il avait travaillé, étaient présents.

Jean-Pierre, que nous appelions Latour, était membre de la direction de Lutte ouvrière. Sa silhouette était bien connue des participants à notre Fête car, pendant des années, il y présentait les artistes qui animaient la grande scène. Et il avait noué des relations d'estime avec nombre d'entre eux.

Né en 1946 en Corse, le corse était sa langue maternelle, ce qui explique sans doute qu'il possédait parfaitement l'italien qu'il avait appris à l'Université. Le goût de Jean-Pierre pour les langues était insatiable. Outre l'italien, l'espagnol et le portugais qu'il parlait, il s'était mis au grec et au turc à l'occasion de ses voyages.

Un dirigeant guadeloupéen de Combat ouvrier est venu saluer sa mémoire. Jean-Pierre avait en effet vécu plusieurs mois aux Antilles, où il avait participé aux activités de ce groupe, membre comme Lutte ouvrière de l'Union communiste internationaliste, et à cette occasion il avait appris le créole.

Jean-Pierre était monté à Paris faire ses études. Affecté au Crédit lyonnais à Clamart à la gestion des comptes entreprises, il choisit son camp lors de la grève de 1974 et fut tout de suite un participant actif de cette grève, faisant partie du comité de grève et allant dans les agences y rallier les salariés à la lutte des sièges centraux.

À partir de là, lui qui avait déjà en 1968 des idées contestataires, devint un militant trotskyste, communiste et révolutionnaire. À la fin de la grève, Jean-Pierre adhéra à Lutte ouvrière et fit partie du comité de soutien à la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle.

Depuis, il ne cessa de défendre ses idées autour de lui, tant dans l'entreprise, où il fut aussi délégué syndical, qu'auprès de jeunes lycéens ou étudiants à qui il transmit sa passion pour les idées révolutionnaires.

Jean-Pierre était apprécié pour sa droiture, son engagement indéfectible qu'il a gardé jusqu'au bout, sa force de conviction.

Mais évoquer Jean-Pierre, outre la politique qui fut l'engagement de sa vie, c'est entendre son rire, car l'humour était chez lui omniprésent. Il aimait raconter des histoires drôles, corses de préférence, mais pas seulement, multiplier les traits d'esprit avec malice dans les situations les plus diverses. Et, grand lecteur, en particulier de romans policiers, il avait toujours un livre à recommander. Il savait s'entourer et il aimait la vie.

À sa compagne, à sa famille, nous adressons un salut fraternel.

Jean-Pierre, tu vas nous manquer.

États-Unis : un acte horrible, et ceux qui l'exploitent

Après l'ignoble massacre perpétré dans la nuit du dimanche 12 juin dans une boîte de nuit homosexuelle à Orlando, en Floride, par un déséquilibré se revendiquant de l'État islamique, les tentatives d'exploiter l'émotion suscitée n'ont pas manqué, à cinq mois de l'élection présidentielle américaine.

La palme de la bêtise raciste revient une nouvelle fois au républicain Donald Trump, devenu coutumier des provocations xénophobes visant plus particulièrement les musulmans. Après s'être déclaré en décembre 2015, après la tuerie de San Bernardino, favorable à l'interdiction de l'entrée des musulmans sur le territoire des États-Unis, Trump a renouvelé sous une forme à peine atténuée la même proposition. Sa concurrente démocrate Hillary Clinton ayant réaffirmé après l'attentat sa volonté de réglementer davantage la vente des armes, Trump l'a accusée de vouloir *« prendre les armes des Américains, puis autoriser l'entrée de ceux qui veulent nous assassiner »*.

Que l'auteur du massacre de Floride soit né aux États-Unis n'arrête pas Trump, dont la démagogie vise à attirer les suffrages de la fraction la plus réactionnaire de l'électorat. Il s'est d'ailleurs bien gardé de dénoncer à un seul moment le fait que le tueur ait cherché à s'en prendre à des homosexuels. Car l'électorat ultrareligieux et conservateur dont le candidat républicain cherche à drainer les voix est lui aussi homophobe.

Si Trump est celui qui va le plus loin dans la démagogie raciste, les autres politiciens ne sont pas en reste sur le thème de la guerre à l'islamisme. *« Nous sommes une nation en guerre contre les terroristes islamistes »*, a déclaré Paul Ryan, le président républicain de la Chambre des représentants. *« Notre nation est en guerre. Le terrorisme islamiste radical a déclaré le jihad contre l'Amérique »*, a proclamé quant à lui l'ancien candidat à l'investiture républicaine Ted Cruz. S'il s'est montré plus sobre, Obama était tout de même dans le même registre en déclarant qu' *« aucun acte de terreur et de haine ne peut changer qui nous sommes »*.

Quelles que soient les motivations réelles de ses auteurs, ce terrorisme aveugle qui vise à faire le plus de victimes possibles est particulièrement abject. En outre, loin d'affaiblir les gouvernements des puissances impérialistes, il les renforce, en leur permettant de se présenter comme les garants de la sécurité des populations, alors qu'ils sont les principaux responsables du chaos sanglant dans lequel se retrouve plongée la planète, chaos qui engendre la barbarie qui vient de frapper une nouvelle fois à Orlando.

Marc Rémy

Israël : l'état de guerre permanent

Le 8 juin, deux jeunes Palestiniens ont ouvert le feu sur les clients d'un café de Tel-Aviv, dans un quartier populaire aux soirées animées, tuant quatre personnes et en blessant une dizaine d'autres.

Les auteurs de l'attentat sont originaires de Yatta, une ville de Cisjordanie occupée où s'entassent 60 000 habitants, au sud d'Hébron. Dans la nuit même, l'armée israélienne a bloqué la ville, se livrant à de multiples perquisitions et arrestations. La maison abritant la famille de l'un des tueurs a été également détruite, à la façon dont l'armée, à Gaza, détruit systématiquement à coups de missiles les habitations censées héberger des militants du Hamas.

Le Premier ministre Netanyahou a aussitôt annulé 83 000 permis de pénétrer en Israël qui avaient été accordés à des Palestiniens désireux de rendre visite à leur famille ou de se rendre sur l'esplanade des Mosquées pendant la période du ramadan. Les permis de travail allaient aussi être suspendus pour tous ceux qui portent le même nom que les auteurs de l'attentat, puis le ministre de la Défense Lieberman a annoncé que tous les points de passage depuis la Cisjordanie occupée et la bande de Gaza étaient totalement fermés. Leader du parti d'extrême droite Israel Beitenou, Lieberman a même ordonné théâtralement que le corps des Palestiniens tués au cours d'attentats anti-israéliens ne soient plus rendus à leur famille.

Quelques jours plus tard, nécessité économique oblige, le blocus était levé, le vice-ministre de la Défense commentant cependant de la sorte la décision de continuer de bloquer Yatta : *« Un village au milieu duquel vivent des terroristes en paiera le prix. »*

Mais le prix, la population palestinienne le paie depuis presque cinquante ans d'occupation de ses terres, politique appliquée successivement par des gouvernements de gauche ou de droite, à présent fortement mâtinés d'extrême droite, lui refusant tous le droit de vivre et travailler librement sur son propre sol, le droit d'avoir son propre État. Pire, la Cisjordanie est de plus en plus morcelée par des implantations continuelles dans les colonies, qui rendent irréaliste toute idée de continuité territoriale palestinienne, transformant les uns en détenus sous surveillance et les autres en geôliers. 82 nouvelles implantations viennent encore d'être annoncées dans la colonie de Har Houma, au sud-est de Jérusalem.

Le désespoir des jeunes de Cisjordanie, qui s'exprime depuis quelques mois par « l'intifada des couteaux », se nourrit de celui des Gazaouis, enfermés désormais dans une ville en ruine, constamment soumis à des privations, d'eau potable, d'électricité, d'emplois, parfois de nourriture, et périodiquement la cible d'attaques meurtrières de l'armée israélienne.

L'attaque du café de Tel-Aviv n'est pas le premier, et sans doute pas le dernier, d'une série de gestes fous, mais qui ne sont que le reflet de la guerre permanente que le pouvoir israélien livre aux Palestiniens, faisant des deux populations les victimes d'une guerre sans fin. Ceux qui, au sein de la population israélienne, osent s'opposer à cette politique deviennent d'ailleurs de plus en plus la cible d'un ostracisme haineux.

Avec le soutien plus ou moins franc des puissances occidentales, la politique du gouvernement israélien maintient ainsi 12 millions d'habitants dans une guerre permanente et sans issue.

Viviane Lafont

REUTERS

Contrôle d'un Palestinien à Jérusalem.

Qatar : coupe du monde de foot et exploitation

Dans un rapport publié le 31 mars, Amnesty International a mis une nouvelle fois en lumière les conditions de vie et de travail effroyables que subissent les travailleurs au Qatar.

La construction des stades, hôtels, métros en vue de la Coupe du monde de football de 2022 va coûter 100 milliards d'euros. Derrière, il y a l'exploitation forcenée des travailleurs immigrés, au nombre de 1,7 million, soit 85 % de la population du pays. Venus d'Inde, du Népal ou du Bangladesh, ils s'entassent dans des taudis surpeuplés, travaillent 12 à 14 heures par jour, 7 jours sur 7, pour des salaires de misère, parfois payés avec retard ou partiellement. Les patrons confisquent leur passeport et peuvent ainsi leur interdire de quitter le pays ou de changer d'employeur. Des centaines de travailleurs seraient déjà morts sur les chantiers de la Coupe du monde.

Cette situation est connue et dénoncée depuis des années, avec seulement de timides protestations hypocrites des gouvernements occidentaux. Les géants industriels européens profitent de la surexploitation des travailleurs du Qatar. Besix, le leader belge du BTP, chapeaute les travaux des plus grands stades. Systra, filiale de la RATP et de la SNCF, construit avec Vinci le métro de Doha, la capitale. Vinci est d'ailleurs poursuivi par l'organisation humanitaire Sherpa, pour « travail forcé et réduction en servitude » ; Bouygues, de son côté, accumule les contrats.

Alors même que la presse locale évoque une dizaine de cas de suicide de travailleurs indiens surendettés et licenciés, le Premier ministre indien Narendra Modi, en visite au Qatar le 6 juin, a *« transmis ses sincères remerciements au leadership qatari pour l'accueil de la communauté indienne »*. Il faut dire qu'il ramenait dans ses bagages le contrat de construction d'un des stades pour le groupe indien Larsen & Toubro.

Le ballon rond est un business qui roule, pour les capitalistes.

Camille Lulle

Brésil : corruption sans fin

En un mois de gouvernement, la droite brésilienne a égalé en impopularité la gauche, à laquelle elle a temporairement succédé le 12 mai. Ce n'est pas qu'en un mois le remplaçant de Dilma Roussef ait pris plus de mesures antipopulaires qu'en treize ans le Parti des travailleurs et ses alliés. C'est que politiciens de droite et de gauche sont fondamentalement les mêmes, corrompus, antiouvriers, tous larbins du patronat. C'est aussi que la crise économique n'a pas daigné disparaître ou s'adoucir avec l'arrivée d'un président et de ministres ouvertement de droite.

REUTERS

Des manifestants contre le président Temer.

Mardi 7 juin, le procureur général a demandé à la Cour suprême l'arrestation de hauts dirigeants du PMDB, le parti du président par intérim, Temer : le président du Sénat Calheiros, l'ex-président de l'Assemblée nationale Cunha, le président de 1985 à 1989 José Sarney, et le ministre démissionnaire de la Planification Romero Juca. Après avoir été pendant treize ans les associés au pouvoir du PT de Lula et de Dilma Rousseff, ces gens ont voulu quitter le bateau qui coulait, mais ils coulent à leur tour.

Une dizaine des actuels ministres sont sous le coup d'enquêtes judiciaires, tout comme un parlementaire sur trois. Deux ministres ont déjà démissionné : Juca et Silveira. Ce dernier a été enregistré tentant d'acheter en douce le silence de l'ex-patron de Transpetro, une filiale de Petrobras, la société pétrolière nationale, première entreprise brésilienne. Situation délicate quand on est ministre de la Transparence ! Cet enregistrement a révélé que Transpetro a versé des millions de dollars à la direction du PMDB, à Calheiros, à Juca, à Sarney. Le ministre du Tourisme serait sur le départ. Quant à la secrétaire d'État à la Politique féminine, une ennemie acharnée de l'avortement, elle est carrément soupçonnée d'appartenir à une organisation criminelle.

L'hécatombe de politiciens ne va pas s'arrêter là, car deux dirigeants de géants du BTP, condamnés à 16 et 19 ans de prison, ont accepté de collaborer avec la justice et de dire ce qu'ils savent. Cela va toucher aussi la droite pure et dure, le PSDB qui formait l'opposition au gouvernement PT, même si les sales affaires dans lesquelles elle trempe ne sont en général pas les mêmes. À chacun son marigot.

À la faveur de cette crise de la droite, le PT, Lula et Dilma Rousseff tentent de reprendre l'avantage. Ils ont organisé samedi 11 juin des manifestations dans tout le pays. Mais la foule les boude : elle n'a pas la mémoire si courte. La manifestation de Sao Paulo, dont Lula était la vedette, n'a réuni que 100 000 personnes, selon les organisateurs, là où la droite il y a trois mois en a rassemblé un million et demi, selon la police.

Pendant ce temps-là la crise économique, cause première de cette crise politique, poursuit ses ravages. Les meilleurs clients du Brésil, la Chine en particulier, sont en récession et réduisent leurs achats, et les prix des matières premières chutent. Du coup, au Brésil, la production recule, et ce sont les travailleurs qui paient cette crise : le chômage frappe un travailleur sur dix, l'inflation dépasse les 10 %.

Nombre de Brésiliens, dégoûtés par la corruption des milieux politiques, réclament une purge radicale et de nouvelles élections. Rousseff elle-même promet que, si elle retrouve le pouvoir, elle organisera un référendum proposant des élections anticipées. Mais on ne voit pas comment ces nouvelles élections pourraient changer quelque chose à ce système de pouvoir basé sur des politiciens corrompus, au service de la même bourgeoisie qui alimente les caisses électorales et possède les grands médias. C'est bien au pouvoir de cette bourgeoisie qu'il faudra s'en prendre, une bourgeoisie qui a été si bien servie par Dilma Rousseff comme par tous les autres.

Vincent Gelas

Capitaux : nouvel accès de fièvre

Le référendum du 23 juin sur la sortie ou le maintien de la Grande-Bretagne dans l'Union européenne provoque une certaine nervosité chez les spéculateurs. L'incertitude du résultat et de ses conséquences rend ces messieurs fébriles.

L'euro va-t-il monter face à la livre sterling ? Les actions des entreprises qui commercent entre le continent et la Grande-Bretagne vont-elles chuter ? Ce sont des questions cruciales pour des gens qui cherchent à chaque instant le placement le plus rentable. Dans le doute, les Bourses ont donc des faiblesses et les capitaux affluent ces jours-ci vers des valeurs considérées comme sûres, de bons clients qui remboursent rubis sur l'ongle : les États occidentaux, qui empruntent chaque jour des sommes colossales aux capitalistes.

Une conséquence apparemment absurde est que certains États prennent maintenant des emprunts à des taux proches de zéro, battant des records historiques : le Japon, la Suisse, l'Allemagne mais aussi la France. Les capitalistes qui prêtent dans ces conditions perdent l'équivalent de l'inflation sur la période de leur prêt. Mais ils s'y résolvent en estimant que, au moins, les États emprunteurs garantiront la préservation de leur capital. Comme les grandes banques centrales (dont la BCE européenne) s'engagent à racheter ces prêts à tout moment, et ainsi à les reprendre à leur compte, les capitalistes prêteurs se disent qu'il sera bien temps de s'en débarrasser lorsque l'horizon de la spéculation se sera éclairci. En attendant, l'agence de notation Fitch estime que plus de 10 000 milliards de dollars sont actuellement prêtés à des États à des taux négatifs.

REUTERS

La salle des marchés de la Bourse de Francfort.

Faire varier le prix du pétrole de 115 dollars à moins de 30 dollars le baril entre juin 2014 et janvier 2016, provoquer des famines en spéculant sur le prix des céréales, perdre de l'argent pour avoir le droit de mettre ses capitaux en sécurité en les prêtant à des États : il serait vain de chercher un sens économique à ces évolutions, ni une logique autre que celle de la recherche du profit à court terme et du chacun-pour-soi. Le malheur est que c'est justement cette folie qui décide de la marche de l'économie, donc des conditions de vie de milliards d'hommes.

C. L.

Rachat record de Microsoft : des milliards à foison

Le géant de l'informatique Microsoft, l'ancien empire de Bill Gates, vient d'annoncer le rachat d'une société du secteur, Linkedin, pour la modique somme de 23 milliards d'euros, payés en cash, c'est-à-dire en dollars que la société avait sous le coude. Depuis 2011, presque chaque année, Microsoft a pu mettre 8,5 milliards, puis 5,4 et 2,5 milliards pour procéder à ce genre de rachats, qui agrandissent son périmètre de pouvoir sans créer un seul emploi. Au total, près de 40 milliards ont été dépensés de la sorte en cinq ans.

Cette somme totale correspondrait aux salaires, toutes charges comprises, de deux millions de salariés payés à 1 200 euros net. Tous les perroquets politiques nous rabâchent la nécessité pour le monde du travail de faire toujours plus de sacrifices pour… permettre à ce genre de milliardaires de s'amuser comme à la roulette au casino mondial de l'économie avec les montagnes d'argent gagnées sur la sueur et la peau de millions de travailleurs.

Paul Sorel

Juin 1976, en Afrique du Sud : de la révolte de Soweto à la fin de l'apartheid

Le 16 juin 1976 des milliers de jeunes Noirs de Soweto manifestaient contre une réforme de leur système d'éducation. Le gouvernement blanc d'Afrique du Sud, à la tête du régime raciste d'apartheid, faisait tirer sur ces élèves qui osaient défier sa politique.

UNISA

Afrikaans, allez-vous en !

Loin de faire taire la colère des Noirs, la répression de Soweto allait marquer le début de la fin pour ce régime d'apartheid qui les privait de tous droits, les parquait dans leur propre pays et les livrait à l'exploitation du patronat blanc.

Le racisme institutionnalisé

L'apartheid signifiait officiellement que les « races » suivaient un « développement séparé ». En réalité c'était la dictature de la minorité bourgeoise blanche sur la majorité des Noirs pauvres.

Soweto était un township, c'est-à-dire une ville satellite, n'apparaissant sur aucune carte, mais concentrant des centaines de milliers de personnes. Cette ville noire était accolée à Johannesburg, la principale métropole économique d'Afrique du Sud où les Noirs n'avaient pas le droit de résider. Ils y travaillaient mais devaient la quitter en fin de journée.

Le gouvernement avait décidé que l'enseignement dans les townships se ferait désormais en grande partie en langue afrikaans, langue dérivée du néerlandais, qui était celle de la minorité blanche et qui donc symbolisait l'apartheid. En fait l'injustice du système éducatif reflétait l'injustice de toute la société : le gouvernement ne dépensait en moyenne pour chaque élève noir que 6 % de ce qui était alloué pour un élève blanc.

La révolte des jeunes

Les protestations se multiplièrent jusqu'à ce que, le 30 avril 1976, les élèves de l'école d'Orlando West, à Soweto, se mettent en grève pour revendiquer une éducation de qualité égale à celle des jeunes Blancs.

La grève s'étendit dans les jours suivants à bien d'autres établissements scolaires de Soweto. Des élèves formèrent un Comité d'action et organisèrent une manifestation pour le 16 juin 1976. Ce jour-là, des milliers de jeunes se rassemblèrent, surprenant le gouvernement par leur nombre et leur énergie. En plus des slogans sur l'éducation, des jeunes criaient : « Le pouvoir », et la foule répondait : « Nous appartient ! », montrant une conscience politique qui grandissait contre le régime.

Habitués à affronter les gaz lacrymogènes et les chiens policiers, réponse systématique des autorités à la moindre protestation, les jeunes firent face ce jour-là aux fusils de la police et de l'armée que le gouvernement dépêcha en catastrophe. Une des premières victimes fut un manifestant de 13 ans.

Soweto se souleva alors. Quand les ouvriers revinrent après le travail de Johannesburg, sans savoir ce qui s'était passé dans la journée, ils essuyèrent des coups de feu de la police dans les rues de Soweto et se trouvèrent ainsi mêlés d'emblée au soulèvement. Vingt-trois personnes perdirent la vie ce jour-là, dont deux Blancs sur lesquels la foule s'était vengée des balles de la police. Le lendemain, la police ratissa Soweto avec des blindés en tirant à tout va et l'armée se tint prête aux portes du township.

Les dispensaires de Soweto virent affluer un millier de blessés. La police exigea qu'on lui en livre la liste, mais les médecins déclarèrent les blessures par balles comme des abcès pour éviter à leurs patients d'être emprisonnés. Plusieurs centaines d'étudiants blancs, révoltés par cette répression, manifestèrent aussi à Johannesburg.

Le nom de Soweto fut rapidement connu dans le monde entier comme synonyme de révolte contre l'injustice. Celle-ci fit tache d'huile. Dans les mois qui suivirent, 160 townships se soulevèrent, jusque dans la Namibie voisine, qui était alors administrée par l'Afrique du Sud.

Les emprisonnements administratifs sans limite de temps se multiplièrent, tandis que la répression continuait, tuant au total des centaines de personnes en 1976, dont de nombreux enfants.

Les autorités françaises, qui ne manquent jamais une occasion de donner des leçons de morale sur la question des droits de l'homme, vendirent une centrale nucléaire au gouvernement raciste d'Afrique du Sud, cette même année 1976…

AP

Manifestation dans le township de Gugulithu, face aux policiers et à leurs chiens.

La classe ouvrière en lutte fait plier le régime

L'agitation à Soweto dura deux ans. Pour la première fois l'État sud-africain, qui n'avait cessé depuis l'instauration de l'apartheid en 1948 de renforcer les interdictions de toutes sortes rendant la vie de la population noire impossible, fut contraint de reculer. Il dut retirer sa loi sur l'enseignement en afrikaans. De plus, tous les habitants des townships obtinrent le droit d'y résider officiellement et d'acquérir leur propre logement en propriété, ce qui leur était interdit auparavant.

Les luttes de cette période portaient sur l'éducation, les loyers, le prix des transports, bien entendu en relation avec l'oppression raciale. L'ANC, le Congrès national africain, parti nationaliste dont le dirigeant Nelson Mandela était emprisonné, n'y joua pas de rôle au départ car il engageait plutôt ses militants dans des actions de guérilla.

Dans les townships, des comités de quartier surgissaient. Des militants, jeunes pour la plupart, venaient à l'activité et se politisaient. Ils étaient influencés par la lutte des Noirs américains qui en étaient venus à se battre pour le pouvoir noir, le Black Power. Beaucoup se retrouvaient dans des idées mêlant le nationalisme, le tiers-mondisme et la non-violence, incarnée par la Conscience noire, dont le dirigeant Steven Biko allait être torturé à mort par la police en 1977.

Au cours de ces années 1970, la classe ouvrière était aussi entraînée dans l'action. Les syndicats non blancs se constituaient ouvertement, réussissant en 1983 à regrouper six fois plus d'adhérents que quatre ans plus tôt. Cette montée ouvrière força le gouvernement à assouplir la répression, et le patronat fut contraint de reconnaître ces syndicats qui ne pouvaient plus être simplement ignorés et écrasés. Seules cinq entreprises reconnaissaient officiellement un syndicat noir en 1979, quatre ans plus tard elles étaient plus de 400. Même le puissant patronat des mines se voyait forcé de négocier avec le syndicat national des mineurs africains.

Le racisme officiel est mort, pas l'oppression de classe

Bien qu'en grande partie absent des townships, des mines et des usines où la lutte contre l'apartheid se développait, l'ANC lutta pendant des années pour en prendre le contrôle, aidé en cela par le Parti communiste sud-africain qui lui apporta un soutien total.

Quand il fut clair que le gouvernement ne pourrait pas mettre au pas les Noirs révoltés et mettre fin à une lutte qui durait depuis plus d'une décennie, il se tourna vers l'ANC pour négocier une transition politique et sortir du régime d'apartheid sans mettre en cause le pouvoir de la bourgeoisie. Mandela, sorti de prison, fut propulsé en 1994 à la présidence de l'Afrique du Sud.

L'ANC au pouvoir mit fin aux lois racistes. Mais pour la majorité des Noirs, c'est-à-dire des classes populaires, ce ne fut pas la fin de l'oppression sociale. L'ANC de Mandela permit seulement à une couche de nouveaux bourgeois noirs de se joindre à la bourgeoisie blanche plus ancienne. L'odieux régime d'apartheid a pris fin, mais seule une mince couche de privilégiés noirs a réellement accédé au pouvoir aux côtés de la bourgeoisie blanche.

C'est pourtant le soulèvement commencé à Soweto, puis la lutte croissante de la classe ouvrière qui ont eu la puissance nécessaire pour en finir avec le racisme officiel en Afrique du Sud.

Lucien Détroit

Collège Surcouf – Saint-Malo : non à la fermeture !

LO

Le collège Surcouf de Saint-Malo scolarise 280 élèves qui viennent du quartier très populaire de La Découverte, un des quartiers les plus pauvres d'Ille-et-Vilaine. Ce collège est le seul en réseau d'éducation prioritaire du département.

Mardi 31 mai, quel n'a pas été le choc pour le personnel et les parents ! Un dirigeant socialiste du département est venu annoncer la fermeture du collège en 2017. Pour justifier ce sale coup, l'argument classique est celui utilisé par les politiciens de gauche, de droite ou d'extrême droite : la baisse démographique dans la région malouine, qui impose de fermer un des quatre collèges publics ! Et d'ajouter que, si c'est Surcouf, c'est pour améliorer la mixité sociale !

Pour envisager d'obliger des enfants à parcourir 4 km pour être scolarisés, avec le risque de décrochage scolaire qui concerne déjà une quarantaine d'entre eux, il faut tout le mépris des dirigeants PS pour les pauvres.

En réponse à cette annonce, le jeudi 2 juin à 7 h 30, des parents ont cadenassé le portail d'entrée du collège. Progressivement, environ 150 élèves, personnel et parents ont occupé l'entrée, dans une ambiance bon enfant. Au top des slogans des élèves : *« Surcouf, touché, mais pas coulé. »*

Une heure plus tard, un commissaire de police hystérique et dix agents sont arrivés brutalement pour débloquer l'entrée, sur ordre de l'inspecteur d'académie. Bilan : onze enfants ont été plus ou moins bousculés et trois blessés légers envoyés aux urgences. Enfants et adultes ont été choqués. Les images transmises à la télévision et sur Internet sont édifiantes. Elles ont été beaucoup vues localement, provoquant la colère. Des parents ont porté plainte.

Face aux réactions, la ministre de l'Éducation a justifié l'intervention violente des policiers. Il fallait *« que les élèves ne restent pas attroupés dans une situation d'insécurité dehors »* ! Donc, pour les protéger, il fallait les tabasser ? Pour protester, un premier rassemblement a réuni 300 personnes devant la préfecture. La mobilisation ne fait que commencer, et aucun collège public ne doit fermer à Saint-Malo !

Correspondant LO

Activités périscolaires : en mal de financement

Une commune sur dix n'a pas organisé d'activités périscolaires dans ses écoles, et une sur trois les fait payer aux familles. C'est ce qui ressort d'un bilan publié vendredi 10 juin sur la réforme des rythmes scolaires, imposée en 2013 ou 2014 selon les endroits.

Cette réforme, en concentrant davantage d'heures de cours en matinée, dégageait trois heures libres par semaine, ouvertes à des activités périscolaires. Offrir aux enfants des cours de danse, des séances de judo, des visites de musées ou l'apprentissage de la flûte, c'est très bien. Sauf que ce sont les communes, ou à défaut les parents, qui ont été priés de payer.

Les communes, surtout les plus petites, en ont de moins en moins les moyens, frappées qu'elles sont par la diminution des dotations de l'État. Cela ne pose aucun problème aux plus riches, comme Paris. Mais les municipalités pauvres doivent se débrouiller comme elles peuvent. Certaines se contentent d'organiser une garderie, dont l'intitulé parfois pompeux ne fait guère illusion. Et d'autres disent simplement qu'elles ne peuvent rien faire.

Pour les parents, c'est la même chose. Les activités payantes ne découragent pas les plus aisés. Mais, pour beaucoup, une dépense de plus met en danger un budget déjà très serré et, pour ne pas couper les enfants de leurs camarades de classe, il faut tailler dans des achats indispensables.

Quel est le but des ministres de l'Éducation : réformer les rythmes scolaires, ou économiser en taxant davantage familles et communes ?

Vincent Gelas

Seine-Saint-Denis : les surveillants toujours mobilisés

Après une première journée de grève le vendredi 20 mai, les surveillants de plusieurs collèges d'Aulnay-sous-Bois et de Sevran ont poursuivi leur mobilisation. Ils se sont organisés pour informer de leurs revendications les parents d'élèves, la population, mais aussi les surveillants d'autres collèges et lycées des environs.

Ils réclament la fin de la précarité et des CDI à la place des contrats actuels d'un an, renouvelables en fin d'année pour une période de six ans maximum, le paiement de la prime de REP (réseau d'éducation prioritaire), qu'ils ne touchent pas alors qu'ils sont en première ligne dans les établissements difficiles.

Le samedi 28 mai, lors d'un rassemblement devant la gare d'Aulnay, ils se sont retrouvés à une trentaine pour faire signer la pétition de soutien et distribuer des tracts à la population. Ce fut l'occasion de nombreuses discussions avec d'autres travailleurs précaires racontant leurs conditions de travail, accompagnées de marques de sympathie, notamment de la part de parents d'élèves des collèges des environs.

D'autres surveillants, venus de collèges d'Aubervilliers, de Saint-Denis, de Bondy et de Paris, ont participé au rassemblement et sont repartis avec tracts et pétitions pour aller en parler dans leurs établissements.

Mercredi 8 juin, une délégation de surveillants a été reçue au rectorat. Des responsables les ont reçus, qui, après leur avoir assuré qu'ils reconnaissaient la difficulté de leur travail, ont expliqué qu'ils ne pouvaient rien faire… puisque leurs contrats ne dépendaient pas de leurs services ! Lorsqu'un surveillant a fait part de sa difficulté à trouver un logement, étant donné la précarité de son contrat, il a eu droit à des conseils paternalistes sur l'importance de « bien présenter », pour convaincre un propriétaire.

Conscients que leurs revendications nationales n'aboutiront pas sans que le mouvement gagne de l'ampleur, les surveillants de Seine-Saint-Denis ont accueilli avec plaisir les nouvelles d'une mobilisation identique à la leur à Marseille. Après leur participation à la manifestation du 14 juin avec tracts et banderoles, ils ont appelé à une nouvelle journée de grève des surveillants le jeudi 16 juin, pour aller manifester devant le ministère de l'Éducation nationale.

Correspondant LO

Au musée de l'Histoire de l'immigration : un monde de murs

G.TURINE AMNESTY INTERNATIONAL

Le mur entre l'Inde et le Bangladesh.

Comment ne pas être indigné par les obstacles, de plus en plus monstrueux, qui barrent la route aux migrants au moment où le nombre de celles et ceux qui fuient les guerres ou la misère explose ! L'exposition sur les frontières qui se déroule au musée de l'Histoire de l'immigration à Paris, métro Porte-Dorée, jusqu'au 3 juillet, offre de nombreux documents qui restituent les drames actuels et les inscrivent dans l'histoire des migrations, qu'aucun mur n'a jamais pu complètement empêcher.

Placées côte à côte, de grandes photos de la grande muraille de Chine et du mur d'Hadrien, construit par l'Empire romain entre l'Angleterre et l'Écosse actuelles, constituent le début du parcours de l'exposition. Aujourd'hui, une cinquantaine de murs sont recensés à travers le monde, parmi lesquels celui entre l'Inde et le Bangladesh que l'on découvre à travers différents documents. Photos, cartes, objets, œuvres d'art, articles de presse, vidéos, témoignages évoquent les itinéraires passe-muraille à travers les siècles. Même si plusieurs commentaires peuvent entretenir l'illusion qu'il serait possible d'humaniser le système politique actuel, l'exposition peut être une source de connaissances et d'émotion pour ceux qui aspirent à un monde carrément sans frontières.

Jean Sanday

Sport : faut pas se «foot» de nous !

Il n'a pas fallu attendre bien longtemps pour que les discours et les clichés répandus sur les nobles valeurs du sport se dissipent. Dès l'ouverture de l'Euro de foot, les heurts qui se sont déroulés à Marseille et à Nice ont mis en évidence les balivernes que constituent de tels propos.

Difficile de faire croire que ces quatre semaines de compétition seraient synonymes de fraternisation entre les peuples, que les valeurs dominantes durant cette période seraient le respect des autres et une trêve qui effacerait, ne serait-ce qu'un instant, les conflits en cours.

C'est qu'au départ il y a maldonne. Le caractère dominant de ces joutes n'est pas le sport, mais le spectacle. Du pain et des jeux, disait-on il y a bien longtemps. Mais ces jeux sont dominés, pourris par le fric. Preuve en est l'engouement des sponsors, qui investissent des sommes considérables pour gagner des sommes encore plus considérables, transformant l'élite des joueurs en hommes sandwichs de luxe et en valeurs marchandes qui s'échangent à des prix qui dépassent l'entendement du commun des mortels.

À cela vient s'ajouter l'exaltation et surtout l'utilisation de préjugés les plus grossiers, comme le chauvinisme le plus crasse. En guise de fraternisation, on pourrait trouver mieux ! Les politiciens de tous bords apportent allégrement de l'eau à ce moulin, d'autant qu'ils y trouvent leur compte. À commencer par ceux qui font de la culture du nationalisme, en un mot de la haine entre peuples, leur fonds de commerce habituel : l'extrême droite, mais aussi la droite dite républicaine. Les politiciens de gauche ne sont pas en reste. Le duo Hollande-Valls l'a montré qui, tout récemment, a tenté d'utiliser l'événement pour réclamer une trêve… à ceux qui le contestaient. Et les médias ajoutent leur part à ce charivari.

Certes, ni les politiciens, ni les gouvernements, ni les chroniqueurs ne sont directement responsables du comportement de quelques centaines d'énergumènes qui profitent des circonstances pour satisfaire leur goût de la castagne et leur soif d'émotions fortes et d'alcool, mais ils sont parmi ceux qui cultivent ce climat et essaient d'en tirer profit politiquement, tandis que d'autres en tirent directement de copieux profits financiers.

On peut aimer le sport, y compris le foot, sans se laisser berner par tout ce cirque.

Jean-Pierre Vial

Salon de l'armement : la mort rapporte

Eurosatory, le plus grand salon mondial de l'armement, s'est ouvert le 13 juin près de Paris.

Quelques dizaines de militants ont tenté de repeindre des chars en rouge pour protester contre cette industrie meurtrière, une des plus profitables au monde. C'est en effet une grande foire aux engins de mort de plus en plus sophistiqués, destinés à satisfaire des demandes qui vont croissant.

Ce qui fait le bonheur des multinationales de l'armement est simple : c'est la multiplication des conflits, en particulier au Moyen-Orient, en Ukraine, en Afrique, dans lesquels s'impliquent les dictateurs locaux et les grandes puissances, pour le plus grand malheur des populations locales.

Les États-Unis restent les premiers fournisseurs. Mais les patrons français du secteur exultent aussi. Qu'il s'agisse de groupes publics ou privés, DCNS, Thales, Safran, Dassault, etc., ils ont vu leurs carnets de commandes passer de 36 à 54 milliards de dollars. Rafale, frégate et missiles vendus à l'Égypte, avions de combat au Qatar, sous-marins à l'Australie : les exportations dopent le chiffre d'affaires.

Le ministre de la Défense, Le Drian, ne ménage pas sa peine pour démarcher les clients, parmi lesquels les pires dictatures comme le premier acheteur de la France, l'Arabie saoudite. Ce sont les véhicules blindés et les camions de Renault Trucks Défense qui, d'après Amnesty international, ont servi à écraser les manifestants en Égypte. C'est Thales qui perfectionne les instruments de surveillance des populations, d'espionnage des opposants.

Mais, bien qu'essentielles, les exportations ne sont pas les seules à soutenir l'activité des marchands de canons. Comme le dit le président de Safran, le nouveau contexte après les attentats ouvre des perspectives dans le domaine des missions de sécurité intérieure avec, par exemple, un plus grand développement des drones. Il insiste aussi sur l'intérêt des opérations extérieures qu'il faut ravitailler en matériel : en Afrique, l'armée française ne se contente pas de défendre les bénéfices et les intérêts de Bolloré ou autres exploiteurs du pays, elle enrichit les industriels de l'armement.

De nombreux commentateurs font l'éloge du très haut niveau de technicité atteint dans ce domaine. C'est bien là le drame. C'est à l'image de cette économie où on gaspille, pour des engins de destruction, une quantité de matière grise et de compétences qui pourraient être utiles à l'ensemble de la société, dans bien d'autres domaines.

Sylvie Maréchal

Médecins du monde : une campagne censurée

Lundi 13 juin, Médecins du monde aurait dû lancer une campagne d'affiches dans le métro et sur les abribus de Paris pour dénoncer le prix exorbitant de certains médicaments. Cela n'a pas été possible car aucun annonceur n'a accepté ces affiches, pour ne pas heurter les trusts pharmaceutiques.

Les dix affiches, aux messages percutants, dénoncent une situation scandaleuse. Les entreprises pharmaceutiques déterminent les prix de certains médicaments, en particulier ceux qui soignent les maladies graves, en fonction de la capacité des États à payer pour avoir accès au traitement. Le Sofosbuvir par exemple, qui est prescrit contre l'hépatite C, est vendu 41 000 euros en France. Il atteint 60 000 euros aux États-Unis, mais n'est facturé « que » 4 000 euros en Thaïlande et 700 euros en Égypte.

Cette pratique permet aux laboratoires pharmaceutiques de réaliser des marges gigantesques sur ces médicaments. Le Sofosbuvir est vendu 400 fois le prix de production. Comme il est écrit sur l'une des affiches, avec *« un milliard d'euros de bénéfices, l'hépatite C, on en vit très bien »*. Un autre médicament, le Keytruda, utilisé contre les cancers de la peau, pourrait générer 5 milliards de dollars de chiffre d'affaires pour le laboratoire Merck qui le commercialise.

Les trusts pharmaceutiques ont eu le culot de se déclarer choqués par cette campagne, mais ils n'ont même pas eu besoin de faire pression pour obtenir qu'elle ne soit pas diffusée par les annonceurs publicitaires. Media transport, qui gère les publicités dans le métro parisien, l'a refusée, suivi par d'autres annonceurs comme JC Decaux ou Insert, spécialisés dans l'affichage urbain. Pour justifier leur refus, ils se sont appuyés sur l'avis défavorable de l'Autorité professionnelle de régulation de la publicité (ARPP), qui regroupe les professionnels du secteur. Celle-ci a invoqué hypocritement *« la référence à des maladies graves »* qui *« pourrait être perçue comme choquante par le public »*, mais elle a ensuite donné la vraie raison : *« le risque de réactions négatives que pourrait susciter l'axe de communication choisi, de la part de l'industrie pharmaceutique »*.

Quelques affiches refusées par les annonceurs.

Médecins du monde ne baisse pas les bras devant cette censure et a décidé, pour contourner le problème, de publier ses affiches dans les grands quotidiens nationaux et sur les réseaux sociaux. On verra si l'influence des trusts pharmaceutiques sera suffisante pour le lui interdire.

Valérie Fontaine

AXA : un nouvel état-major bien au service du capital

Une nouvelle équipe s'installe aux commandes d'AXA, qui ressemble beaucoup à l'ancienne, composée de hauts cadres ayant fait leurs preuves de bons serviteurs des capitalistes.

Après avoir absorbé une multitude de sociétés, AXA est devenu l'un des principaux groupes d'assurances de taille mondiale. Présent dans soixante-quatre pays, avec 166 000 salariés et 103 millions de clients, il gère 1 100 milliards d'euros d'actifs. Ses dirigeants sont très grassement rémunérés et c'est ce qui attire les jeunes (et vieux) loups.

Pour diriger ce groupe, dans l'intérêt des actionnaires, AXA recrute aussi bien à l'Élysée qu'à la Banque mondiale. Il y a peu, c'est Laurence Boone, conseillère économique de Hollande, qui est devenue économiste en chef du groupe. Elle venait de chez Barclays et Bank of America Merill Lynch avant de passer à l'Élysée. Et Sandrine Duchêne, numéro 2 du Trésor à Bercy, occupe aujourd'hui le poste de responsable des Relations publiques du groupe.

Quant au directeur financier, il a passé onze ans aux États-Unis à s'occuper des produits miniers et chimiques dans les filiales américaines de Total. Comme quoi la spécialité de ces dirigeants n'est pas les mines ou le pétrole mais l'argent. Quant au directeur des Ressources humaines Rino Piazzolla, il est passé de General Electric à Pepsico. De l'électricité aux jus de fruits et apéritifs, le courant qui mène à l'assurance passe très bien ! Un autre membre de la nouvelle direction était directeur au sein du FMI et de la Banque mondiale.

Une des rares femmes présente dans le Comité de direction (exécutif restreint du groupe), Véronique Weill, a passé plus de vingt ans à la banque américaine JP Morgan, une des plus grandes banques mondiales épinglée pour sa responsabilité dans la crise des subprimes.

Tous ces PDG, ces directeurs, ces très hauts cadres formatés pour être interchangeables soulignent les liens étroits entre l'État et les grands groupes capitalistes, qui sélectionnent là un personnel totalement dévoué à leurs intérêts.

Correspondant LO

CFDT : Berger supplétif du gouvernement

Dans un entretien publié le 12 juin par *le Journal du dimanche*, le dirigeant de la CFDT Laurent Berger déplore la poursuite de la mobilisation contre la loi travail, qu'il a abandonnée en fait depuis le début. Il l'attribue à un *« jeu de rôle où chacun* [la CGT et le gouvernement] *montre ses muscles »*.

Berger se fait l'agent direct du gouvernement en reprenant des attaques qui, même quand elles visent la CGT, sont dirigées contre les travailleurs en lutte. Il dénonce des blocages, qui viendraient de salariés *« qui ne sont pas concernés par le projet de loi »* et *« la dérive des mouvements d'extrême gauche »*. Au sujet de la non-parution de certains quotidiens pour cause de grève le 26 mai, il ajoute que si un mouvement d'extrême droite en avait été responsable, *« nous aurions été un million dans la rue contre le fascisme »*, assimilant, sans le dire, la CGT et l'extrême droite.

Ce qu'il reproche au gouvernement, c'est une communication ratée qui n'aurait *« pas permis de donner le sens »* d'un projet qui *« hystérise la société »*. Quant à ceux qui s'opposent à la loi travail, ce serait, dit-il, parce qu'ils n'en comprennent pas bien le sens. Quel mépris ! Quelle morgue !

Laurent Berger joue sa carte en essayant de faire croire que la loi aurait *« largement évolué en faveur des salariés »* grâce à l'action de la CFDT. Et bien entendu à aucun moment Berger n'incrimine le patronat dont il reprend la propagande en expliquant que *« la performance sociale et la performance économique vont de pair »*, et en prétendant que *« l'affrontement stérile est toujours plus bénéfique aux patrons qu'aux salariés »*. Pourtant ce ne n'est pas l'habileté tacticienne de Berger qui a permis les petits reculs acceptés par le gouvernement, mais bien la mobilisation de milliers de travailleurs, preuve que l'affrontement n'est pas si *« stérile »*…

Mais le *« syndicalisme d'accompagnement »* du dirigeant de la CFDT lui vaudra peut-être d'accéder à des postes plus valorisants et plus bénéfiques encore… pour lui ! La voie pour devenir sous-ministre du Travail lui semble ouverte.

Nicolas Carl

LO

Des échos du mouvement contre la loi travail

Au Havre

Jeudi 9 juin, comme tous les jeudis depuis le mois d'avril, des milliers de travailleurs ont encore une fois défilé contre la loi travail. Et comme les autres fois, c'était une manifestation dynamique et nombreuse.

Cette fois-ci les abords de la ville n'étaient pas bloqués pour laisser arriver les manifestants qui venaient de tout le département. Des travailleurs de toutes les grandes entreprises étaient présents, de Total (encore en grève à ce moment-là), de Renault, de Dresser, d'Aircelle, mais aussi des chômeurs, des postiers, des employés de la mairie, des travailleurs de petites entreprises et des délégations venues de Rouen, de Fécamp, de Dieppe. Et comme les autres fois, les deux mille travailleurs du port et des docks ont rejoint la manifestation, en cortège serré, tambour en tête.

Dans le cortège on prenait rendez-vous et on s'inscrivait pour les bus de la manifestation du 14 juin à Paris.

Les agents de RTE mobilisés

RTE est la filiale d'EDF qui gère le réseau de transport d'électricité, c'est-à-dire les lignes à haute et très haute tension. Les réformes et réorganisations se succèdent, entraînant à chaque fois des suppressions de postes, augmentant la charge de travail de chacun et multipliant les déplacements de plus en plus longs et lointains.

Depuis plusieurs mois, EDF annonce qu'elle veut vendre une partie de cette filiale afin de récupérer quelques milliards. Tous les travailleurs se rendent bien compte qu'une telle vente, qui ferait entrer des capitaux privés dans RTE, ne pourrait se traduire que par une accélération des suppressions de postes.

Ils s'étaient donc donné rendez-vous mardi 14 juin devant le ministère de l'Environnement, ministère de tutelle d'EDF, pour montrer leur désaccord avec ce projet. Ils étaient quelques centaines, venus de toutes les régions de France. Ce rassemblement a été l'occasion de revoir d'autres travailleurs rencontrés sur les chantiers ou lors des nombreux stages de formation, et de discuter de ce qu'ils allaient faire dans les semaines à venir.

Après un pique-nique devant le ministère, ils ont rejoint la manifestation nationale contre la loi travail. La participation à cette manifestation a redonné le moral à tous, qui sont revenus en souhaitant qu'il y en ait d'autres.

Entrepôt Celio d'Amblainville (Oise)

La direction a organisé un repas pour les employés… mardi 14 juin de 12 h à 14 h. Cette proposition est apparue juste après un tract qui appelait à la mobilisation et à la manifestation ce jour-là. La participation à la manifestation est restée très minoritaire, mais personne n'était dupe des méthodes employées par la direction pour limiter celle-ci.

Laval (Mayenne)

Cinq cars bondés sont partis de Laval, accompagnés de deux minibus. Des salariés de nombreuses entreprises privées étaient présents, aux côtés de travailleurs territoriaux, de salariés de la mairie, de l'éducation, du secteur hospitalier, de jeunes et de retraités. La compagnie était joyeuse et combative.

Trois travailleurs de Calicosmetics, une entreprise de 180 salariés spécialisée dans l'habillage de flacons et pots destinés à l'industrie de la parfumerie et de la cosmétologie, annonçaient que 80 % de l'effectif était en grève ce jour-là.

Carrefour de Belle-Épine (Val-de-Marne)

Même si la plupart des employés ne se sentaient pas de faire grève, les distributions de tracts pour préparer la manifestation ont permis de constater que beaucoup d'entre eux étaient solidaires du mouvement et avaient bien conscience que la loi El Khomri était une attaque en règle contre les travailleurs. Le petit noyau parti rejoindre la manifestation était content de compter parmi ceux qui relèvent la tête.

Pôle emploi (Île-de-France)

Le nombre de grévistes a atteint 450 pour les agences Pôle emploi de toute l'Île-de-France, contre 98 le 9 mars. L'assemblée générale intersyndicale pour la région a rassemblé une centaine de personnes, donnant lieu à des discussions sur les suites à donner à la journée. Dans la manifestation, les employés de Pôle emploi étaient bien visibles, avec une banderole *« Pôle emploi en lutte »*… et contents d'être là !

Correspondants LO

LU – Cestas : les travailleurs ont relevé la tête

Depuis le 9 mars, plusieurs dizaines de travailleurs de l'usine LU de Cestas, près de Bordeaux, débrayent régulièrement, profitant du mouvement contre la loi travail pour exprimer leur colère face aux conditions de travail sans cesse plus dures.

L'usine LU de Cestas emploie 550 travailleurs, dont une centaine d'intérimaires. Le travail est organisé en 3x8 en semaine, et en 2x12 le week-end en fonction de la demande. C'est à Cestas que sont produits entre autres les biscuits Mikado, Pepito ou encore les Petits écoliers.

Depuis quelques années, les travailleurs du site voient leurs conditions de travail se dégrader, principalement du fait du non-remplacement de la totalité des départs en retraite. Qui plus est, pour améliorer la productivité de l'usine, la direction a développé le lean management, accroissant la charge de travail pour un salaire qui, lui, est bloqué.

Cela fait donc quelque temps que le mécontentement monte. La première journée de grève du 9 mars contre la loi El Khomri a permis aux travailleurs de l'exprimer pleinement. Ils ont été une centaine à débrayer à l'appel de la CGT. Le 31 mars, à l'appel de la CGT et de FO, ils ont été 200. Un tel succès a fait chaud au cœur de tout le monde et, depuis, les journées de grève sont massivement suivies, principalement par les ouvriers. À chaque journée d'action, 75 % des chaînes de production se retrouvent à l'arrêt au moins pendant une partie de la journée, et il n'est pas rare que les équipes du soir trouvent à l'embauche les machines arrêtées.

Cela a changé l'ambiance dans l'entreprise. Cela se ressent notamment dans l'attitude des cadres, qui ont dû prendre la mesure du mécontentement. Par exemple, au début, certains ont essayé de faire tourner des lignes de production en réorganisant des équipes avec les non-grévistes. Mais ce fut un fiasco, ceux-ci refusant de remplacer des grévistes et rejoignant le mouvement.

Ce climat a poussé la direction à convoquer les organisations syndicales pour trouver un arrangement afin de limiter les effets de la grève. Elle a aussi pris prétexte des journées de grève pour réquisitionner des volontaires pour travailler le lundi de Pentecôte et quatre samedis en juin. Selon elle, il faudrait rattraper le tonnage perdu. Mais personne n'est dupe. La direction n'a pas attendu le mouvement pour imposer des équipes supplémentaires le week-end, ou faire travailler des jours fériés. Ces attaques contre les conditions de vie des travailleurs tiennent avant tout de la volonté de générer toujours plus de profit.

Loin de décourager les travailleurs de l'usine, les pressions exercées par la direction ont encouragé les grévistes, et la CGT a appelé à la grève illimitée, ce qui se traduit par des débrayages, réguliers ou improvisés, et une désorganisation encore plus grande, exprimant une protestation générale contre les bas salaires, les cadences et la dureté du travail.

Ce mouvement qui perdure a redonné le moral à tous. Les travailleurs pourraient bien reprendre à leur compte le slogan de LU : *« Ouvrons le champ des possibles... »*

Correspondant LO

France Tabac – Sarlat : non aux suppressions d'emplois

Le 6 juin après-midi, une soixantaine de personnes se sont rassemblées devant l'usine France Tabac de Sarlat en Dordogne, à l'appel du syndicat FO.

Les salariés et la population craignent des licenciements dans cette entreprise coopérative, propriété des tabaculteurs. Des suppressions d'emplois ont eu lieu en 2007, 2011 et 2014. Le nombre d'employés est passé de 106 permanents, plus des saisonniers, en 2011 à 57 aujourd'hui, avec une vingtaine de saisonniers.

La direction pourrait annoncer ces licenciements dans les prochains jours, suite à la remise de deux rapports d'audit réalisés il y a quelques semaines. Il y a encore quelques mois, elle assurait pourtant qu'il n'y aurait plus jamais de licenciement après ceux des dernières années. Se sentant trahis, les travailleurs ont peur de partir en vacances, fin juin, sans savoir s'ils feront partie ou non des victimes du plan social.

FRANCK DELAGE

Une chose est sûre : même si la production de tabac diminue en France et même si l'usine a moins de tabac à traiter, le secteur du tabac génère chaque année, outre des cancers de la gorge ou des poumons, des milliards de dollars de profits pour les grandes entreprises de la cigarette et des milliards d'euros de rentrées fiscales pour l'État. Il y a largement assez d'argent pour maintenir tous les emplois, quoi qu'ils produisent !

Correspondant LO

LO

Les salariés du CEIP mobilisés depuis mars.

CEIP de Rosières : la mobilisation continue

Le conseil départemental de l'Aube continue de vouloir réduire de presque un million d'euros le budget du Centre éducatif et d'insertion professionnelle de la sauvegarde de l'enfance à Rosières, près de Troyes, dans l'Aube, prétextant que c'est à l'Éducation nationale et à la région de payer pour ce qui concerne la formation scolaire et les activités d'insertion des jeunes accueillis. Cela risquait d'entraîner la perte de 18 postes d'encadrants.

Les salariés ne se sont pas laissé faire sans réagir. L'employeur, pour maintenir quand même ces emplois, a négocié avec le conseil départemental un montage consistant à facturer plus cher et à prendre plus de jeunes de départements limitrophes, en particulier de l'Yonne où il n'y a pas de centre de ce genre. Ce tour de passe-passe permet certes de conserver les postes, mais sans aucune garantie pour l'avenir, car rien n'assure que les autres départements accepteront longtemps de payer davantage. Les salariés soulignent aussi la dégradation de leurs conditions de travail, car on va leur demander de prendre en charge plus d'enfants, alors que la structure est déjà sous dotée en personnel d'encadrement.

Le 7 juin, les travailleurs sont donc retournés voir le président du conseil départemental. Ce jour-là, les 25 manifestants lui ont exprimé leur indignation directement. Mais la pseudo-discussion a vite tourné au dialogue de sourds où chacun a campé sur ses positions. Face à un politicien qui n'a que les impératifs budgétaires à la bouche, beaucoup ont rappelé fermement les besoins des jeunes et des structures non lucratives créées pour les aider. Mais, pour lui, *« ces jeunes mentent sur leur âge, et l'Aube ne peut pas accueillir toute la misère du monde »*. Des propos choquants, témoignant de son mépris des pauvres et de son agacement face aux problèmes des personnes en difficulté, qu'il ne comprend que par leur coût toujours trop élevé à son goût.

Alors que le président du conseil départemental ne cessait de se réfugier derrière la baisse des dotations décidée par le gouvernement en place pour justifier ses coupes dans les budgets sociaux, il lui a été rappelé que le premier gel de dotation avait été décidé en 2010 par son ami politique François Baroin, maire de Troyes, alors ministre du Budget.

Les travailleurs sociaux sont bien décidés à continuer à faire entendre leur mécontentement, et à l'élargir à d'autres structures sociales elles-mêmes en difficulté du fait de restrictions budgétaires inacceptables, alors que les besoins sociaux augmentent partout suite à la crise.

Correspondant LO

Total Carling : la direction condamnée pour l'explosion mortelle de 2009

Sept ans après l'explosion qui avait coûté la vie à deux ouvriers et en avait blessé six autres, le tribunal correctionnel de Sarreguemines vient de rendre son verdict : Total Petrochemicals a été condamné lundi 13 juin à 200 000 euros d'amende.

Claude Lebeau, à l'époque des faits, directeur de l'usine, située à Carling en Moselle, a pour sa part écopé d'un an de prison avec sursis et 20 000 euros d'amende. Cette condamnation, sept ans après le drame, ne rendra pas la vie aux deux jeunes ouvriers qui l'ont perdue en tentant de la gagner. Mais elle est une reconnaissance de la responsabilité de la direction qui avait volontairement désactivé un détecteur de flammes, un équipement de sécurité dont le fonctionnement aurait empêché l'explosion mortelle.

Depuis 1995, ce détecteur, dont le fonctionnement était jugé trop aléatoire, avait été shunté, mais Total *« ne s'est préoccupé d'y remédier qu'à compter de* [...] *2006 »*, a relevé le tribunal. Et encore, la solution de remplacement au détecteur de flamme n'a été trouvée qu'après l'accident.

Les juges ont ainsi dénoncé le fait que la direction ait sciemment dissimulé à l'autorité préfectorale que ces dispositifs avaient été contournés, *« ce qui laisse dubitatif sur le niveau de sécurité de la plateforme classée Seveso seuil haut »*. Le jugement souligne que, lorsque le site a bénéficié d'un investissement de 50 millions d'euros en 2007, *« aucun centime n'a été consacré à la fiabilisation »* des dispositifs de sécurité.

Dès le départ, la responsabilité de la direction était évidente pour tous. Mais l'affaire a traîné en justice pendant sept longues années. Finalement le tribunal a tranché : Total ne pouvait ignorer qu'il faisait courir un risque particulièrement grave d'explosion, ce qui a constitué une défaillance inadmissible.

Deux jeunes sont morts dans un drame qui aurait pu, qui aurait dû être évité, un drame provoqué par la course au profit, au mépris de la vie des travailleurs. Total a tout de suite annoncé qu'il fera appel, les familles des victimes n'en ont donc pas fini.

Étienne Hourdin

Lille : condamnation inique d'un manifestant

Jeudi 9 juin se déroulait le procès d'Antoine, jeune militant CGT arrêté au début de la manifestation du 17 mai à Lille. Ce jour-là, les CRS avaient délibérément coupé le cortège alors que la manifestation venait de s'élancer sans le moindre incident. Des policiers en civil, sans brassard ni signe de reconnaissance visible, s'étaient jetés sur Antoine et l'avaient plaqué au sol, avant de procéder à son arrestation avec une grande brutalité.

À l'issue de sa garde à vue, Antoine a refusé la comparution immédiate, afin de préparer sa défense. Ce refus d'une justice expéditive lui a valu d'être aussitôt incarcéré pendant trois semaines, dans l'attente de son procès. La détention préventive, d'après la loi, est réservée aux cas où la personne présente un danger pour autrui, ou lorsqu'elle risque de fuir. Dans le cas d'Antoine, c'était absurde. Mais le juge a dit qu'il n'était pas question que d'autres manifestants croient qu'ils seraient libérés s'ils refusaient la comparution immédiate.

Au procès, les motifs de l'accusation sont apparus ubuesques : le chétif militant était accusé d'avoir blessé une armoire à glace de la BAC en lui assénant un coup de poing n'ayant occasionné aucun jour d'interruption de travail. Les témoignages contradictoires d'un des policiers, déclarant dans un premier temps ne pas avoir vu la scène car son collègue lui cachait la vue, puis affirmant le lendemain qu'il avait clairement vu le coup de poing, auraient dû suffire à anéantir l'accusation. Mais visiblement, il s'agissait de faire un exemple.

De même, lors du visionnage d'une vidéo, un violent coup de pied asséné à Antoine alors qu'il est déjà maîtrisé au sol par trois colosses, le visage écrasé contre le bitume, est devenu un geste technique destiné à lui faire plier les jambes. Et le tout à l'avenant.

Les trois témoins de la défense ont été malmenés, soupçonnés d'être influencés par leurs engagements politiques, et leurs propos déformés par la procureure. Malgré toute sa détermination à condamner Antoine, celle-ci a d'ailleurs été obligée d'admettre qu'Antoine n'était pas un casseur. Ce qui ne l'a pas empêchée de requérir huit mois de prison avec sursis pour violence envers la police, et deux mois pour avoir refusé les prélèvements lors de sa garde à vue, ainsi qu'un an d'interdiction de manifester à Lille. Le tribunal a suivi ces réquisitions iniques, pour la prison avec sursis, mais a aussi prononcé deux ans d'interdiction de manifester dans tout le département.

Finalement, après neuf heures d'un procès qui s'est terminé à minuit, Antoine a tout de même été libéré, à la grande joie de la soixantaine de militants toujours présents devant le tribunal, des centaines s'étant relayés tout au long de la journée. C'est évidemment un soulagement, mais sa condamnation reste scandaleuse. Une justice de classe, qui veut faire payer cher aux militants leur engagement !

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal juin 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante : **Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versée par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ☐ Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	*Lutte ouvrière*		*Lutte de classe*
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord , Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Mali : l'intervention française continue

L'intervention militaire française au Mali était censée avoir pacifié le pays. Les attaques meurtrières contre les troupes françaises et le contingent de l'ONU ne cessent pourtant de s'amplifier et les groupes armés djihadistes sont toujours présents, à tel point qu'un renforcement des troupes qui leur sont opposées est en cours.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon, s'apprête à porter le nombre de Casques bleus présents au Mali de 12 000 à plus de 14 000. De son côté, le ministère de la Défense français envisage de renforcer les 3 500 hommes de l'opération Barkhane présents dans cinq pays du Sahel, dont le Mali.

Les groupes djihadistes ne se contentent plus d'utiliser des mines ou des véhicules piégés, mais attaquent désormais les cantonnements militaires. Ce sont les soldats des pays africains alliés de la France, Tchad, Togo, Niger, Sénégal ou Burkina, qui payent le plus lourd tribut. Cent quatre d'entre eux ont été tués depuis la création en avril 2013 du contingent de l'ONU, dont ils constituent l'essentiel des effectifs. Fidèle à sa tradition depuis la conquête coloniale, l'impérialisme français fait surtout la guerre avec le sang des soldats africains. De leur côté, les troupes françaises ont perdu sept soldats depuis la mise en place de l'opération Barkhane en août 2014.

Parallèlement, des attentats visant des civils ont eu lieu dans tout le pays, comme celui de l'Hôtel Radisson à Bamako en novembre 2015. Les groupes djihadistes ont même étendu leurs actions meurtrières dans les pays voisins, au Burkina-Faso et en Côte d'Ivoire.

Les soldats français comme ceux de l'ONU sont là pour défendre les intérêts de l'impérialisme français. Ils protègent le régime du président Ibrahim Boubacar Keita, qui s'est rapidement révélé aussi corrompu que celui de ses prédécesseurs. Mais pour la population, c'est toujours l'insécurité.

Daniel Mescla

JÉRÔME DELAUNAY/AP

Soldats français de l'opération Barkhane.

Des milliards pour l'armée, rien pour la population pauvre

Dans leur journal, *Le pouvoir aux travailleurs*, nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) décrivent les trafics auxquels donne lieu l'armement de l'armée malienne, censée combattre les djihadistes.

Lorsqu'il s'agit de financer son armée, le gouvernement malien trouve de l'argent. C'est ainsi qu'il vient récemment de débloquer un budget de 1 230 milliards de Francs CFA (environ 1,9 milliard d'euros) pour la période 2015-2019, destiné soi-disant à la « modernisation de l'armée ». En plus des 13 000 soldats actuels, 10 000 autres vont être recrutés, des véhicules, avions et autres engins de guerre vont être achetés. Par ce geste, le président malien veut encourager son armée à mener la guerre contre la rébellion touareg qu'elle ne parvient pas à écraser dans le nord du pays.

Des vendeurs d'armes et autres engins de mort, dont ceux de l'impérialisme français protecteur du régime malien, se frottent les mains car une partie de cette manne tombera entre leurs mains. La pléthore de généraux et autres officiers supérieurs qui composent l'armée malienne se réjouissent aussi de cette arrivée d'argent frais dont une partie servira à augmenter leurs revenus, eux qui profitent déjà de leur position pour mener une vie de pachas. Comme d'habitude une partie de cette manne financière ira dans les poches des membres de la famille du président car celui-ci les a placés dans les postes clé de l'appareil d'État, à commencer par son propre fils (Karim) qui a été propulsé par son papa à la tête de la « Commission Défense de l'Assemblée nationale », l'organisme chargé de « contrôler » le gâteau.

Ces milliards gaspillés de la sorte auraient mieux servi la population s'ils avaient été investis pour que les hôpitaux et les écoles publics fonctionnent dans de meilleures conditions. Ils auraient été utiles pour construire des barrages et creuser des puits dans des villages où l'eau manque cruellement aux habitants. Ils auraient été plus utiles pour la construction de logements sociaux qui font tant défaut à Bamako et à ses environs.

Mais attendre de telles actions de la part d'un gouvernement de voleurs et de parasites équivaudrait à attendre qu'un bouc produise du lait.

Le Pouvoir aux travailleurs

Évasion fiscale : secret d'État

Le Canard enchaîné a publié une liste officielle, mais secrète, émanant du ministère des Finances. Sur cette liste figurent une cinquantaine de contribuables parmi les plus riches, qui ont échappé à l'Impôt sur la fortune en 2015 en toute légalité.

Une petite dizaine n'ont pas payé un centime au titre de l'ISF, comme Liliane Bettencourt, héritière du groupe L'Oréal, première fortune du pays avec près de 32 milliards. D'autres, comme Bernard Arnault, Hélène Darty, Christiane Guerlain, Jean-Claude Decaux, Brigitte Mulliez, ou la veuve d'Edouard Leclerc, ont bénéficié d'abattement de 90 % en moyenne sur leur ISF.

Au total, le manque à gagner pour l'État serait de près de 200 millions d'euros. Un beau cadeau fait par le gouvernement à ces multimilliardaires, car du plafonnement de l'ISF, introduit en 1988 par le Premier ministre socialiste Rocard, au bouclier fiscal de Sarkozy, les gouvernements ont tous pris soin de ne pas trop égratigner les plus riches contribuables.

Michel Sapin, ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, s'est indigné… mais pas de ces belles remises accordées aux richards. Ce qui l'a choqué est la publication de ces informations, qui étaient censées rester protégées par le secret fiscal, et il a donc porté plainte !

Les plus riches peuvent compter sur les ministres socialistes pour monter la garde devant leurs coffres-forts.

Gaëlle Régent

Fil rouge

Entre ici François Hollande

Hollande ne ménage pas sa peine pour montrer son attachement à de Gaulle. Lundi 13 juin il est allé sur la tombe du général, vendredi 17 il devait visiter une exposition sur le grand homme et le lendemain se rendre au Mont Valérien célébrer l'anniversaire de l'appel du 18 juin.

Et si tout cela ne suffit pas pour remporter l'élection présidentielle, sa chambre est déjà retenue à Londres ?

Un secrétaire convulsif

Pour Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État aux relations avec le Parlement, les manifestations contre la loi travail sont *« les convulsions d'une gauche radicale qui n'a jamais digéré l'échec du communisme »*.

Il suffit que les travailleurs commencent à se défendre pour que les tenants du capital s'énervent, voient des communistes derrière toutes les portes, injurient les syndicalistes, fassent donner la police. D'aucuns diraient qu'ils entrent en convulsions…

Le président très chrétien

Sarkozy n'est pas encore officiellement candidat à la primaire de la droite, mais il a déjà sa ligne, la défense de la France chrétienne contre l'invasion sarrasine. Samedi 11 juin, l'empilage de clichés xénophobes, racistes, antimusulmans proférés par Sarkozy a largement contourné à droite tous ses concurrents de LR et même laissé sur place Marine Le Pen.

Après son appel aux racines chrétiennes de la France, Sarkozy va-t-il demander le bûcher pour Martinez, l'Inquisition pour les cheminots grévistes, voire la Saint-Barthélémy pour les porteurs de banderoles ? Il n'est pas sûr que cela lui permette de gagner la primaire, tant en matière d'hystérie réactionnaire, la concurrence est rude.

Manifestation : liberté pour Georges Ibrahim Abdallah !

Dimanche 19 juin à 14 h 30, la campagne unitaire de soutien à Georges Ibrahim Abdallah appelle à une manifestation à Paris pour sa libération.

Ce militant communiste libanais croupit depuis trop longtemps dans les oubliettes de la République française. Arrêté en France le 24 octobre 1984, il avait été alors condamné à la réclusion à perpétuité « pour complicité » dans l'exécution d'un responsable des services secrets israéliens et d'un attaché militaire nord-américain. L'État français entendait ainsi afficher sa solidarité avec les adversaires de la cause palestinienne. 32 ans plus tard, Georges Abdallah est toujours en prison, alors que juridiquement il est libérable depuis dix-sept ans. Encore l'an dernier, le gouvernement Valls a refusé sa seconde demande de libération !

Lutte ouvrière soutient cette manifestation qui partira à 14 h de la place des Fêtes et se dirigera vers la place de la République.

J. F.

Lutte ouvrière ■ Directeur de publication : Michel Rodinson ■ Commission paritaire n° 1019 C 85576